

Bordereau attestant l'exactitude des informations - STRASBOURG - 6752 - Documents  
comptables (B-S) - Dépôt le 29/08/2024 - 12377 - 2010 B 00099 - 518 580 543 - ANTIGONE

Copie certifiée conforme *Travaux*

JA EXPERTISE ET CONSEIL

Coopérative ANTIGONE

Page :

1

Coopérative ANTIGONE

5 rue de la coopérative

67000 STRASBOURG

## COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

01012023

31122023

X

Désignation de la société	Adresse du siège social
<b>Coopérative ANTIGONE</b>	
SIRET <b>51858054300081</b>	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
<b>5 rue de la coopérative</b>	
<b>67000 STRASBOURG</b>	

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante  SIRET   
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

Activités exercées	<b>Entreprenariat conseil</b>	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
--------------------	-------------------------------	---

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal <input type="text"/> 0	Bénéfice imposable à 15% <input type="text"/>	Déficit	28 902
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%				

2. Plus-values	PV à long terme imposables à 15% <input type="text"/>	PV à long terme imposables à 19% <input type="text"/>	PV exonérées (art. 238 quindecies) <input type="text"/>
Autres PV imposables à 19%	<input type="text"/>	PV à long terme imposables à 0%	<input type="text"/>

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations				
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Sociétés d'investissements immobiliers cotés <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI <input type="checkbox"/>
---

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cochez la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cochez la case ci-contre <input type="checkbox"/> Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :	

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	sage
---	---	--	------

JA EXPERTISE ET CONSEIL 56 av des Vosges 67000 STRASBOURG Tél : 0622761401	Tél :
---	-------

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :	Date :	Lieu :
N° d'agrément :	Qualité et nom du signataire :	Signature :

Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/>	prestataire :
---	---------------



**IMPOT SUR LES SOCIETES**  
**ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065**

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **Coopérative ANTIGONE**  
et Date de clôture de l'exercice **31122023**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater )	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : <b>Coopérative ANTIGONE</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>					
Adresse de l'entreprise : <b>5 rue de la coopérative 67000 STRASBOURG</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>					
Numéro SIRET * <b>5 1 8 5 8 0 5 4 3 0 0 0 8 1</b>			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N, clos le, <b>31122023</b>					
		N-1 <b>31122022</b>					
		Brut <b>1</b>	Amortissements, provisions <b>2</b>				
		Net <b>3</b>	Net <b>4</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE *</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	Capital souscrit non appelé (I) AA					
		Frais d'établissement * AB		AC			
		Frais de développement* CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF		AG			
		Fonds commercial (1) AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK			
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
		Terrains AN		AO			
		Constructions AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	22 233	AS	14 307	7 927	2 540
		Autres immobilisations corporelles AT	26 253	AU	17 411	8 842	6 696
		Immobilisations en cours AV		AW			
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>	Avances et acomptes AX		AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
		Autres participations CU	14 593	CV		14 593	14 395
Créances rattachées à des participations BB			BC				
Autres titres immobilisés BD			BE				
Prêts BF			BG				
	Autres immobilisations financières * BH	447	BI		447	447	
<b>TOTAL (II)</b> BJ		<b>63 526</b>	<b>BK</b>	<b>31 718</b>	<b>31 808</b>	<b>24 078</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS *</b>	Matières premières, approvisionnements BL	2 780	BM		2 780	2 780
		En cours de production de biens BN		BO			
		En cours de production de services BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR		BS			1 367
		Marchandises BT	19 981	BU		19 981	29 840
	<b>CREANCES</b>	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) * BX	1 241 117	BY	225 013	1 016 104	853 279
		Autres créances (3) BZ	85 095	CA		85 095	124 691
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	3 800	CC		3 800	9 300
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	20 450	CE		20 450	20 450
<b>DIVERS</b>	Disponibilités CF	255 676	CG		255 676	314 966	
	Charges constatées d'avance (3) * CH	13 902	CI		13 902	17 470	
	<b>TOTAL (III)</b> CJ	<b>1 642 800</b>	<b>CK</b>	<b>225 013</b>	<b>1 417 788</b>	<b>1 374 144</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
<b>Comptes de régularisation</b>	Ecarts de conversion actif * (VI) CN						
	<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b> CO	<b>1 706 326</b>	<b>1A</b>	<b>256 731</b>	<b>1 449 595</b>	<b>1 398 221</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		447	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <b>Coopérative ANTIGONE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....76 600..... )	DA	81 500	78 360
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	37 060	37 060
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	170 394	280 356
	Report à nouveau	DH		(53 405)
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>(28 903)</b>	<b>(56 558)</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>260 050</b>	<b>285 814</b>
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP	5 666	5 016
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	<b>5 666</b>	<b>5 016</b>
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	356	175
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	15 348	15 271
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	268 493	186 512
	Dettes fiscales et sociales	DY	368 449	316 315
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	478 834	532 883
Compte régul.	EB	52 398	56 235	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>1 183 879</b>	<b>1 107 391</b>	
Ecart de conversion passif *	ED			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>1 449 595</b>	<b>1 398 221</b>	
<b>RENVois</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 183 879	1 107 391	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	356	175	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>Coopérative ANTIGONE</b>							Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	252 970	FB		FC	252 970	261 704	
	Production vendue	} biens*	FD	108 944	FE		FF	108 944	146 135
			} services *	FG	2 746 863	FH		FI	2 746 863
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		3 108 777	FK		FL	3 108 777	2 784 638
	Production stockée *					FM	(1 367)	(752)	
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	84 910	105 310	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	299 116	73 115	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 080	4 791	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	<b>3 496 516</b>	<b>2 967 101</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	139 483	161 829	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	9 859	(11 788)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	82 756	65 112	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		(388)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 003 710	813 779	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	35 897	35 380	
	Salaires et traitements *					FY	1 640 453	1 595 555	
	Charges sociales (10)					FZ	406 960	330 425	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations	} - dotations aux amortissements * dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS			GA	6 889	7 619
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	184 545	2 860
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	650	3 216
	Autres charges (12)					GE	16 715	17 092	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	<b>3 527 917</b>	<b>3 020 692</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						GG	<b>(31 400)</b>	<b>(53 591)</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	204	111	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	<b>204</b>	<b>111</b>	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	950	1 085	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	<b>950</b>	<b>1 085</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	<b>(746)</b>	<b>(973)</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	<b>(32 146)</b>	<b>(54 564)</b>	

Désignation de l'entreprise <b>Coopérative ANTIGONE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	10 054 12 695
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>10 054 12 695</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	802 3 410
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	6 010 11 279
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>6 811 14 689</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>3 242 (1 994)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>3 506 774 2 979 908</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>3 535 677 3 036 466</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>(28 903) (56 558)</b>
<b>RENVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	282 709 59 393
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 083 699
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		6 811	10 054
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs			

## 2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2023

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
67120000 - Pénalités&amendes fiscales/pén	2	
67130000 - Dons, libéralités	800	
67500000 - VNC éléments d'actif cédés	247	
67800000 - Autres charges exceptionnelles	5 763	
77500000 - Produits de cession d'éléme. d'		247
77800000 - Autres produits exceptionnels		9 807
<b>Totalisation</b>	<b>6 811</b>	<b>10 054</b>

## 2053 - Détail des produits et charges sur ex. antérieurs au 31/12/2023

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
<b>Totalisation</b>		

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
Désignation de l'entreprise		Coopérative ANTIGONE				1		2		3	
		TOTAL I				CZ		D8		D9	
		TOTAL II				KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[ Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont Composants	M3		KS	14 789	KT		KU	7 444
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	19 834	LC		LD	7 224
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	34 623	LO		LP	14 668
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
		Autres participations					8U	14 395	8V		8W
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	447	1U		1V		
TOTAL IV					LQ	14 842	LR		LS	198	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	49 465	ØH		ØJ	14 866	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
		1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO		LV		LW		IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	22 233	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	805	MT	26 253	MU
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
TOTAL III		IY		NG	805	NH	48 486	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	14 593	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	447	2G
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	15 040	2H
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	805	ØL	63 526	ØM	

Exercice N clos le : 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Coopérative ANTIGONENéant \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [ (col.1 - col.2) - col.5 (5) ]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOUX</b>						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

## CADRE B

## DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE .....

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE ..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE ..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : <b>Coopérative ANTIGONE</b>								Néant <input type="checkbox"/>		
<b>CADRE A</b>										
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH		
<b>TOTAL I</b>		RK		RM		RN		RO		
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	12 249	QA	2 058	QB		QC	14 307	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	13 138	QM	4 876	QN	603	QO	17 411	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
<b>TOTAL II</b>		QU	25 387	QV	6 934	QW	603	QX	31 718	
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>		ØN	25 387	ØP	6 934	ØQ	603	ØR	31 718	
<b>CADRE B</b>										
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5		N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU		RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9		Q1		
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC		SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4		R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2		S3	S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9		T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8		T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5		U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3		V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1		W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8		W9	X1	
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL III</b>	NL			NM				NO		
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
<b>CADRE C</b>										
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>			Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler					Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations					SP		SR			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>Coopérative ANTIGONE</b>					Néant <input type="checkbox"/> *				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
<b>Provisions réglementées</b>	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TE		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z		TS		TT		TU	
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour litiges	4A	5 016	4B	650	4C		4D	5 666
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	5 016	TV	650	TW		TX	5 666	
<b>Provisions pour dépréciation</b>	sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> <li>- incorporelles</li> <li>- corporelles</li> <li>- titres mis en équivalence</li> <li>- titres de participation</li> <li>- autres immobilisations financières (1) *</li> </ul>	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	56 874	6U	184 545	6V	16 406	6W	225 013
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	56 874	TY	184 545	TZ	16 406	UA	225 013
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	61 890	UB	185 195	UC	16 406	UD	230 679
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>	UE		UE	185 195	UF	16 406		
		UG		UG		UH			
		UJ		UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>Coopérative ANTIGONE</b>										Néant <input type="checkbox"/>			
<b>CADRE A</b>		<b>ETAT DES CREANCES</b>				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	447	UV	447	UW				
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	Clients douteux ou litigieux				VA	269 677		269 677					
	Autres créances clients				UX	971 440		971 440					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO )				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	3 422		3 422					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	5 255		5 255					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	21 810		21 810					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP	51 097		51 097					
	Groupe et associés (2)				VC	3 831		3 831					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	3 481		3 481					
	Charges constatées d'avance				VS	13 902		13 902					
	<b>TOTAUX</b>				VT	<b>1 344 360</b>	VU	<b>1 344 360</b>	VV				
<b>RENOIS</b>	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD									
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF	31							
<b>CADRE B</b>		<b>ETAT DES DETTES</b>				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y											
Autres emprunts obligataires (1)		7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	356		356							
	à plus d' 1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	12 610		12 610								
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	268 493		268 493								
Personnel et comptes rattachés		8C	8 567		8 567								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	96 685		96 685								
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	260 661		260 661							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 536		2 536							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J											
Groupe et associés (2)		VI	2 739		2 739								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	478 834		478 834								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2											
Produits constatés d'avance		8L	52 398		52 398								
<b>TOTAUX</b>		VY	<b>1 183 879</b>	VZ	<b>1 183 879</b>								
<b>RENOIS</b>	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	616	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	2 739			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	1 385	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

Désignation de l'entreprise : <b>Coopérative ANTIGONE</b>						Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : <b>31122023</b>			
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD					Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE			
		Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF					Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA					Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI					Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX	2	
	Amendes et pénalités		WJ	2		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									I7	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL					Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
		- imposées au taux de 0 %						ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						- Plus-values nettes à court terme				WN	
						- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3		
						<b>TOTAL I</b>		WR		2	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *									WS	28 903	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)									WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
			- imposées au taux de 0 %						WH		
			- imposées au taux de 19 %						WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6	
Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts : ( Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							2A	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									ZX		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *									ZY		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *									XD	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)		K9			Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)		QV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septidécies)		PB	
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9			Dont déduction exceptionnelle simulatrice de conduite	YH	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA			Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC	
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI			Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL				
										YG	
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2		
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						<b>TOTAL II</b>					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice ( I moins II )		XI			
						déficit ( II moins I )		XJ		28 902	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL			
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE</b> (ligne XN) ou <b>DÉFICIT</b> reportable en avant (ligne XO)								XN		0	
								XO		28 902	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**2058A - Réintégrations diverses  
au 31/12/2023**

Libellé	Montant
<b>Totalisation</b>	

## 2058A - Déductions diverses au 31/12/2023

Libellé	Montant
<b>Totalisation</b>	

Désignation de l'entreprise <b>Coopérative ANTIGONE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUMI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	116 967	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	116 967	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	28 902	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	145 869	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	11 018	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :</b>	YN	YO	
	↓ ligne WI	↓ ligne WU	

**CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

## 2058B - Détail des provisions pour risques et charges au 31/12/2023

Provisions pour risques et charges	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
<b>Totalisation</b>		

## 2058B - Détail des provisions pour dépréciation au 31/12/2023

Provisions pour dépréciation	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
<b>Totalisation</b>		

**2058B - Détail des charges à payer  
au 31/12/2023**

Charges à payer	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
<b>Totalisation</b>		

Désignation de l'entreprise : <b>Coopérative ANTIGONE</b>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(53 405)	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB					
							- Autres réserves	ZD	(109 962)			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(56 558)		Dividendes			ZE				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions			ZF				
	<b>TOTAL I</b>	ØF	<b>(109 962)</b>		Report à nouveau			ZG				
										<b>TOTAL II</b>		<b>(109 962)</b>
										(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )	J7			YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	289 265		135 586				
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois et de copropriété )	J8	44 309		XQ	118 529		85 743				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU			777				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	11 196		12 089				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV							
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	ES			ST	584 720		579 584				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	<b>1 003 710</b>		<b>813 779</b>				
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	35 897		35 380				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	<b>35 897</b>		<b>35 380</b>				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	594 375		541 518				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	141 033		93 601				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2023) *				ØB	1 656 016						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP									ZR		
										- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)		
										- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG
										- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RH
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.  
 Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.  
 Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : <u>Coopérative ANTIGONE</u>						Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE</b>							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	Cf état 2059A-Détail...	805		558		247
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	⑨		
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	247					
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			( A )		( B )		( C )
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)					(Ventilation par taux)		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

## 2059A - Détail des immobilisations cédées au 31/12/2023

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 15% 12,80%	Long t. 19%	Long t. 0%	Plus-values 19%
MEYERNAT 03/09/2021	805		558		247	247	247					
<b>Totalisation</b>	805		558		247	247	247					



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Coopérative ANTIGONE

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① \*.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① \*.

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

### I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

### II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES \*

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <b>Coopérative ANTIGONE</b>					Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TO TAL (ligne 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
<b>TO TAL (ligne 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>Coopérative ANTIGONE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <b>01012023</b> et clos le : <b>31122023</b>		Durée en nombre de mois <b>12</b>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel	YP		101
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		3 108 777
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		282 709
<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>		<b>3 391 487</b>
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		5 080
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		84 910
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>		<b>89 990</b>
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	ON		324 612
Variation négative des stocks	OQ		11 226
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		782 807
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		16 715
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>		<b>1 135 360</b>
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée <b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>OG</b>		<b>2 346 117</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	2 346 117
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		3 391 487
Effectifs au sens de la CVAE	EY		101
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY		GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			HR

**17** COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant

N° de dépôt  
[ ]

EXERCICE CLOS LE [3|1|1|2|2|0|2|3]

N° SIRET [5|1|8|5|8|0|5|4|3|0|0|0|8|1]

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE [Coopérative ANTIGONE]

ADRESSE ( voie ) [5 rue de la coopérative]

CODE POSTAL [67000] VILLE [STRASBOURG]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1 920

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 83

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 2 155

**I. CAPITAL DEIENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique [S.A.] Dénomination [COOPRODUCTION]  
 N° SIREN (si société établie en France) [529597007] % de détention [47,12] Nb de parts ou actions [1 920]  
 Adresse : N° [6] Voie [B rue deserte]  
 Code postal [67000] Commune [STRASBOURG] Pays [FRANCE]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

**II. CAPITAL DEIENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
 Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Naissance : Date [ ] N° département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
 Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Naissance : Date [ ] N° département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

1  
 0

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|3

N° SIRET 5|1|8|5|8|0|5|4|3|0|0|0|8|1

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **Coopérative ANTIGONE**

ADRESSE ( voie ) **5 rue de la coopérative**

CODE POSTAL **67000** VILLE **STRASBOURG**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Copie certifiée conforme *Kavan*

JA EXPERTISE ET CONSEIL

Coopérative ANTIGONE

Page :

1

Coopérative ANTIGONE

5 rue de la coopérative

67000 STRASBOURG

## COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

## Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 449 595** euros
  
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
  - un total produits de **3 506 774** euros
  - un total charges de **3 535 677** euros
  
  - dégage un résultat de **-28 903** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux ) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Coopérative ANTIGONE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **déclarations fiscales/télédéclarations** qui lui a été confiée.

# Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	22 233	14 307	7 927	2 540
	Autres immobilisations corporelles	26 253	17 411	8 842	6 696
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	14 593		14 593	14 395	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	447		447	447	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>63 526</b>	<b>31 718</b>	<b>31 808</b>	<b>24 078</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements	2 780		2 780	2 780
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				1 367
	Marchandises	19 981		19 981	29 840
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	1 241 117	225 013	1 016 104	853 279
	Autres créances	85 095		85 095	124 691
Capital souscrit appelé, non versé	3 800		3 800	9 300	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	20 450		20 450	20 450	
<b>DISPONIBILITES</b>	255 676		255 676	314 966	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	13 902		13 902	17 470
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 642 800</b>	<b>225 013</b>	<b>1 417 788</b>	<b>1 374 144</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>1 706 326</b>	<b>256 731</b>	<b>1 449 595</b>	<b>1 398 221</b>	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

447

447

(3) dont créances à plus d'un an

## Détail de l'Actif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
<b>Capital souscrit non appelé</b>						
<b>TOTAL II - Actif Immobilisé NET</b>	<b>31 808</b>	<b>2,19</b>	<b>24 078</b>	<b>1,72</b>	<b>7 730</b>	<b>32,11</b>
<b>Installations techniques, matériel et outillage</b>	<b>7 927</b>	<b>0,55</b>	<b>2 540</b>	<b>0,18</b>	<b>5 386</b>	<b>212,03</b>
Matériel industriel	22 233	1,53	14 789	1,06	7 444	50,33
Amort. Matériel Industriel	(14 307)	-0,99	(12 249)	-0,88	(2 057)	-16,80
Amort. Outillages industriels						
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>8 842</b>	<b>0,61</b>	<b>6 696</b>	<b>0,48</b>	<b>2 146</b>	<b>32,05</b>
Matériel de bureau & informati	26 253	1,81	19 834	1,42	6 419	32,37
Amort. Matériel de bureau & in	(17 411)	-1,20	(13 138)	-0,94	(4 273)	-32,53
<b>Autres participations</b>	<b>14 593</b>	<b>1,01</b>	<b>14 395</b>	<b>1,03</b>	<b>198</b>	<b>1,38</b>
TITRES COOPERER POUR ENTREPREN	2 795	0,19	2 795	0,20		
TITRES CITIZ ALSACE	500	0,03	500	0,04		
TITRES CREDIT COOPERATIF	198	0,01			198	
Titre de participations Format	6 000	0,41	6 000	0,43		
TITRES ESPACES TEST AGRICOLES	2 100	0,14	2 100	0,15		
APPORT CONCIERGERIE SOLIDAIRE	3 000	0,21	3 000	0,21		
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>447</b>	<b>0,03</b>	<b>447</b>	<b>0,03</b>		
Dépôt de caution	447	0,03	447	0,03		
<b>TOTAL III - Actif Circulant NET</b>	<b>1 417 788</b>	<b>97,81</b>	<b>1 374 144</b>	<b>98,28</b>	<b>43 644</b>	<b>3,18</b>
<b>Matières premières, approvisionnements</b>	<b>2 780</b>	<b>0,19</b>	<b>2 780</b>	<b>0,20</b>		
Stock Matières premières	2 780	0,19	2 780	0,20		
<b>Produits intermédiaires et finis</b>			<b>1 367</b>	<b>0,10</b>	<b>(1 367)</b>	<b>-100,00</b>
Stocks Produits finis			1 367	0,10	(1 367)	-100,00
<b>Marchandises</b>	<b>19 981</b>	<b>1,38</b>	<b>29 840</b>	<b>2,13</b>	<b>(9 859)</b>	<b>-33,04</b>
Stock Marchandises	19 981	1,38	29 840	2,13	(9 859)	-33,04
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>1 016 104</b>	<b>70,10</b>	<b>853 279</b>	<b>61,03</b>	<b>162 825</b>	<b>19,08</b>
AKENE Cuerva et Malick	2 083	0,14			2 083	
CLIENTS ANTIGONE	21 817	1,51	22 376	1,60	(559)	-2,50
CLIENTS AVIAT RAPHAELLE	2 808	0,19	5 160	0,37	(2 352)	-45,58
CLIENTS BABOK HELENE			117	0,01	(117)	-100,00
BARASSI MELANIE	2 141	0,15	307	0,02	1 834	596,88
CLIENTS BARB REMY	1 470	0,10	1 876	0,13	(406)	-21,63
CLIENTS BARBIER EVANGELINE			3 087	0,22	(3 087)	-100,00
CLIENTS BAUMERT			9		(9)	-100,00
CLIENTS BEAUD PHILIPPE	750	0,05	220	0,02	530	240,91
CLIENTS BENSOUSSAN JOELLE			100	0,01	(100)	-100,00
CLIENTS BENTZ MAXIME			419	0,03	(419)	-100,00
CLIENTS BERNAL VELASQUEZ ANDRE	4 187	0,29	4 226	0,30	(39)	-0,93
CLIENTS BOUCHERIT SABRINA	134	0,01	500	0,04	(366)	-73,20
CLIENTS BOUVIER ARMELLE	2 690	0,19	3 413	0,24	(723)	-21,19
CLIENTS BOUVIER MARC	4 500	0,31	13 713	0,98	(9 213)	-67,18
CLIENTS SANT AMARIA BOYER ODILE	9 390	0,65	2 967	0,21	6 423	216,47
CLIENTS BRASSEUR LAETITIA	30 071	2,07	43 680	3,12	(13 609)	-31,16
CLIENTS BREMENSON PASCAL						-100,00
CLIENTS CARAYOL MARIE CHRISTIN	4 074	0,28	6 569	0,47	(2 495)	-37,98
CLIENTS CARPENTIER FABIENA			22		(22)	-100,00
CLIENTS CELESTE JEAN-FRANCOIS	2 408	0,17	4 170	0,30	(1 762)	-42,25
CHAPPAZ FABIENNE						-100,00
CLIENTS CHEVREUX SYLVAIN	2 424	0,17	11 752	0,84	(9 328)	-79,37
CLIENTS CHOUIA MALEK			1 155	0,08	(1 155)	-100,00

## Détail de l'Actif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
CLIENTS CHOULANT NOHAM			19		(19)	-100,00
CLIENTS CLEMENT PASCALE			32		(32)	-100,00
CLIENTS COCHON FLORENCE	5 359	0,37	4 255	0,30	1 105	25,96
CLIENTS COGNATO BERTRAND	3 635	0,25	8 013	0,57	(4 378)	-54,64
CLIENTS COOPRODUCTION	17 148	1,18	9 266	0,66	7 882	85,06
CLIENTS CSANYI TIMEA	69		518	0,04	(449)	-86,69
CLIENTS DECONINCK JIMMY	1 120	0,08	1 012	0,07	108	10,72
CLIENTS DEIBER ROMAIN			180	0,01	(180)	-100,00
DELABY CRISTELLE			80	0,01	(80)	-100,00
DELANOUE AGNES			1 584	0,11	(1 584)	-100,00
CLIENTS DEHLON ISABELLE	3 049	0,21			3 049	
CLIENTS DESCARPENTRIES CLEMENT	5 165	0,36	7 647	0,55	(2 482)	-32,46
CLIENTS DETEMPLE JACQUES			431	0,03	(431)	-100,00
CLIENTS DEVESSIERE VALERIE	138	0,01			138	
CLIENTS DOUCEMENT CATHERINE	1 200	0,08	1 260	0,09	(60)	-4,76
CLIENTS DUBOC PAMELA			42		(42)	-100,00
CLIENTS DUCRET SYLVIE	1 058	0,07	5 697	0,41	(4 638)	-81,43
CLIENTS DUTARTE DAVID	15		260	0,02	(245)	-94,26
CLIENTS EDEL CATHERINE	1 920	0,13	660	0,05	1 260	190,91
CLIENTS EHLINGER PATRICE	8 760	0,60	5 700	0,41	3 060	53,68
CLIENTS EMS NORD PART	366	0,03			366	
CLIENTS EPIN MARIE EVA	3 828	0,26	450	0,03	3 378	750,21
CLIENTS FAULTAT JANA	120	0,01	1 466	0,10	(1 346)	-91,82
CLIENTS FELDEN EDDIE			266	0,02	(266)	-100,00
CLIENTS FERY MARTINE	60		4 398	0,31	(4 338)	-98,64
CLIENTS FEUCHT EMMANUELLE	3 244	0,22	1 729	0,12	1 514	87,56
CLIENTS FICHET VALERIE	1 930	0,13	2 827	0,20	(897)	-31,73
CLIENTS FLEITH DANIEL	601	0,04	554	0,04	47	8,54
CLIENTS FONSECA			8		(8)	-100,00
CLIENTS FORNEZZO NATHALIE	19 719	1,36	14 679	1,05	5 039	34,33
CLIENTS FRERY RACHEL	1 271	0,09	401	0,03	870	217,06
CLIENTS GARNY PASCAL	4 080	0,28	3 750	0,27	330	8,80
CLIENTS GIRARDCLOS CORINNE	2 685	0,19	1 600	0,11	1 085	67,85
CLIENTS GLASS MARTINE	1 889	0,13	1 705	0,12	184	10,79
CLIENTS GROS PHILIPPE			5 414	0,39	(5 414)	-100,00
CLIENTS GROSSHANS LUDOVIC	11 039	0,76	2 309	0,17	8 731	378,19
GSCHWIND KEVIN			3 167	0,23	(3 167)	-100,00
CLIENTS GUIDAT FLORENCE	1 560	0,11	1 815	0,13	(255)	-14,05
CLIENTS GUILLON EMMANUELLE	17 160	1,18	4 666	0,33	12 494	267,79
HAMANA ORION			47		(47)	-100,00
CLIENTS HAMELIN CHRISTOPHE	2 079	0,14	1 944	0,14	135	6,94
CLIENTS HERR JEAN LUC	6 046	0,42	10 410	0,74	(4 364)	-41,92
HERVIEUX HELOISE	2 150	0,15			2 150	
CLIENTS HERZOG			24		(24)	-100,00
CLIENTS HOFFMANN JULIEN	7 445	0,51	829	0,06	6 616	797,89
CLIENTS HOLLIGER MAGALI	1 418	0,10	824	0,06	594	72,10
CLIENTS HOLVECK			21		(21)	-100,00
CLIENTS HUYNH QUAN CHIEU SOPHI	5 313	0,37	6 591	0,47	(1 279)	-19,40
CLIENTS JEANVOINE SIGRIST BEAT	438	0,03	5 340	0,38	(4 903)	-91,81
CLIENTS JOHNSON JOHN	6 836	0,47	5 657	0,40	1 179	20,83
CLIENTS JOINIE MAURIN MATHIEU			7 160	0,51	(7 160)	-100,00
CLIENTS JOST Francine	210	0,01			210	
CLIENTS JUNG GABRIELLE	495	0,03	370	0,03	125	33,78
CLIENTS JUNGMANN FABIEN	220	0,02			220	
CLIENTS KAH MURIEL	248	0,02			248	
CLIENTS KAMALIMASIH VANOUHIE	654	0,05	814	0,06	(159)	-19,59
CLIENTS KIRSCH PIERRE	6 864	0,47			6 864	
CLIENTS KLEINPETER LAURE	2 095	0,14	948	0,07	1 147	120,99
CLIENTS KLEITZ LAURENCE			915	0,07	(915)	-100,00
CLIENTS KRAEMER PATRICIA			59		(59)	-100,00
CLIENTS LACROIX ADRIEN	4 890	0,34			4 890	
CLIENTS LAGAUDE Sacha Hugo	2 962	0,20			2 962	
CLIENTS LANDY NATHALIE	600	0,04	600	0,04		

## Détail de l'Actif

	01/01/2023		01/01/2022		Variations	
	31/12/2023	12 mois	31/12/2022	12 mois		%
CLIENTS LA PLACA LAURA	1 303	0,09			1 303	
CLIENTS LARUELLE CHRISTINE	715	0,05	120	0,01	595	495,83
CLIENTS LECOMBLE Mathilde	3 070	0,21			3 070	
CLIENTS LEGRAND PHILIPPE	432	0,03	852	0,06	(420)	-49,30
CLIENTS LICHAWSKI SABINE	4 272	0,29	3 038	0,22	1 234	40,60
CLIENTS LITZLER OLIVIER	903	0,06	498	0,04	405	81,20
CLIENTS LOCOMOTIVE SCHIRMECK S			1 101	0,08	(1 101)	-100,00
CLIENTS MAAOLE DANANGEL JULIET	299	0,02			299	
CLIENTS MAINS SUR SCENE	252	0,02			252	
CLIENTS MAIRINE FRANCK	870	0,06	3 816	0,27	(2 946)	-77,20
CLIENTS MANTELET SAMUEL			1 443	0,10	(1 443)	-100,00
CLIENTS MARQUIS MANON			24		(24)	-100,00
CLIENTS MATHIS DOMINIQUE			434	0,03	(434)	-100,00
CLIENTS MELOUK ANNE	3 462	0,24	659	0,05	2 803	425,34
CLIENTS MERKEL GUILLAUME			100	0,01	(100)	-100,00
CLIENTS MERLAUD CELINE	4 260	0,29	2 700	0,19	1 560	57,77
CLIENTS MET ER ISABELLE	2 462	0,17	7 704	0,55	(5 242)	-68,05
CLIENT MEYER ANAIS	34				34	
CLIENTS MEYER NATHALIE			60		(60)	-100,00
CLIENTS MICALLET LINDA			97	0,01	(97)	-100,00
CLIENTS MICHEL GEORGE SÚverine	274	0,02			274	
CLIENTS MICUCCI FRANCOIS	18 023	1,24	2 717	0,19	15 306	563,32
CLIENTS MISLIN MONIQUE			2 241	0,16	(2 241)	-100,00
CLIENTS MONTEIRO ANALBERY			319	0,02	(319)	-100,00
CLIENTS MOREL CHRISTIAN	6 750	0,47	10 582	0,76	(3 832)	-36,21
MORIUS DARIE	505	0,03			505	
NEZET MICHAEL	2 340	0,16	11 062	0,79	(8 722)	-78,85
CLIENTS NTHOUMBA-BENNIE ELLEN	1 404	0,10	1 855	0,13	(451)	-24,29
CLIENTS OCHE ISABELLE	660	0,05	2 220	0,16	(1 560)	-70,27
CLIENTS PANEVEL/KEIME PASCALE	12 207	0,84	9 146	0,65	3 061	33,47
PANIZZI NADINE	220	0,02	255	0,02	(35)	-13,73
CLIENTS PARK EUNCHU			864	0,06	(864)	-100,00
CLIENTS PAVEAU MARIE	120	0,01			120	
CLIENTS PERROT-MINOT SYLVAIN			2 040	0,15	(2 040)	-100,00
CLIENTS PERUSET HELENE	520	0,04			520	
CLIENTS PHILIBERT CECILE			1 116	0,08	(1 116)	-100,00
CLIENTS PHILIPPS SOPHIE	750	0,05			750	
CLIENTS PLOUHINEC Jean Louis	91	0,01			91	
CLIENTS POUCKET CLEMENCE			410	0,03	(410)	-100,00
CLIENTS PROUVOST ALICE	2 538	0,18	1 104	0,08	1 434	129,89
CLIENTS PY SYLVIE			2		(2)	-100,00
CLIENTS RANSLANT JULIE			3 900	0,28	(3 900)	-100,00
CLIENTS RAUL DOMINGOS STELA PA			3 467	0,25	(3 467)	-100,00
CLIENTS RESCH VERONIQUE	1 440	0,10			1 440	
CLIENTS RICHI KACEM	94 432	6,51	153 773	11,00	(59 341)	-38,59
RITZ-RASTEGAR ELISE	2 668	0,18	900	0,06	1 768	196,46
CLIENTS ROCHE APPOLINE			50		(50)	-100,00
CLIENTS ROESSLER			21		(21)	-100,00
CLIENTS RONCHI BRUCE	43 479	3,00	147 286	10,53	(103 807)	-70,48
CLIENTS ROULLET MARION	624	0,04	1 509	0,11	(885)	-58,65
CLIENTS ROUSSELLE YOANN	11 027	0,76	20 568	1,47	(9 541)	-46,39
CLIENTS SANCHEZ ESTHER	6 353	0,44	5 077	0,36	1 276	25,13
CLIENTS SAVARIAUD EMILIE	93	0,01			93	
CLIENTS SCHMITT CHRISTOPHE	12 792	0,88	10 332	0,74	2 460	23,81
CLIENTS SELTZ EVELYNE			3 366	0,24	(3 366)	-100,00
CLIENTS STEGRE BENOIT	10 222	0,71	31 652	2,26	(21 430)	-67,70
CLIENTS STIENNE CEDRIC			80	0,01	(80)	-100,00
CLIENTS STORUP Marie	242	0,02			242	
CLIENTS STRZEBALA MATHIEU	29		4 542	0,32	(4 513)	-99,37
CLIENTS TIMMEL MARIE ODILE			90	0,01	(90)	-100,00
CLIENTS TSCHUPP CHRISTINE	2 258	0,16	2 653	0,19	(396)	-14,91
CLIENTS VALLETTE D'OSIA BENEDI	10 334	0,71	12 728	0,91	(2 394)	-18,81
CLIENTS VANSEYMORTIER ANNELINE			5 400	0,39	(5 400)	-100,00

## Détail de l'Actif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
CLIENTS WAGNER SARAH			144	0,01	(144)	-100,00
CLIENT WENGER CARMEN	1 885	0,13	806	0,06	1 078	133,72
CLIENTS WET T A PIERRE			540	0,04	(540)	-100,00
CLIENTS WIOLAND EMILIE	3 170	0,22	252	0,02	2 919	N/S
CLIENTS WITKOWSKI CHRISTIAN			17 262	1,23	(17 262)	-100,00
CLIENTS YOUNG			15		(15)	-100,00
CLIENTS ZAMBAUX THIERRY	3 733	0,26	3 718	0,27	15	0,39
CLIENTS DOUTEUX TVA 5.5%	1 305	0,09	1 135	0,08	170	14,97
Clients douteux - TVA 10%	2 499	0,17	1 452	0,10	1 047	72,09
CLIENT DOUTEUX TVA 20%	265 873	18,34	61 402	4,39	204 471	333,00
CLIENTS DOUTEUX - EXO			50		(50)	-100,00
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	437 828	30,20	81 155	5,80	356 673	439,50
Dépré. Comptes de clients	(225 013)	-15,52	(56 874)	-4,07	(168 139)	-295,63
<b>Autres créances</b>	<b>85 095</b>	<b>5,87</b>	<b>124 691</b>	<b>8,92</b>	<b>(39 596)</b>	<b>-31,76</b>
Collectif fournisseurs débiteurs			2 673	0,19	(2 673)	-100,00
LE CHEQUE DEJEUNER C.C.R.	134	0,01			134	
COOPRODUCTION			27 857	1,99	(27 857)	-100,00
LUPOVET			2 466	0,18	(2 466)	-100,00
R.R.R. à obtenir, avoirs non	3 346	0,23	873	0,06	2 474	283,45
SALAIRES NETS ENTREPRENEURS	3 422	0,24			3 422	
REUNICA Retraite cadre et non	2 559	0,18			2 559	
Chèques déjeuner			1 764	0,13	(1 764)	-100,00
Indemnités prévoyance STAM - E			9		(9)	-100,00
Organismes - Prod. à recevoir	2 696	0,19	1 091	0,08	1 606	147,22
Subv à recevoir - CUS	2 000	0,14	6 200	0,44	(4 200)	-67,74
Subv à recevoir - REGION	47 946	3,31	45 046	3,22	2 900	6,44
Etat - ASP Activité partielle	312	0,02	312	0,02		
Prélèvement à la source	838	0,06			838	
TVA déd. sur immo. 20%	694	0,05			694	
TVA DEDUCTIBLE 20%	20 040	1,38	10 301	0,74	9 739	94,55
Tva à régulariser	1 075	0,07	5 976	0,43	(4 900)	-82,00
PARTICIPATION MILLOUR SYLVIE						-100,00
PARTIC BOURDAREL STRIEGEL SAN						-100,00
PARTICIPATION JACQUIN BERNARD						-100,00
PARTICIPATION GONTHIER BERTRAN						-100,00
PARTICIPATION DETEMPLE JACQUES						-100,00
PARTICIPATION TROMPETER MICHEL			3		(3)	-100,00
PARTICIPATION BERAIL ALAIN						-100,00
PARTICIPATION PIERRE HENRY						-100,00
PARTICIPATION COLLOTTE EDITH						-100,00
PARTICIPATION VEZY JEAN-LUC	31				31	
PARTICIPATION BABOK HAUESSER						-100,00
PARTICIPATION MATHIS DOMINIQUE						-100,00
PARTICIPATION CHAUVEAU JACK						-100,00
PARTICIPATION TALAMONA PATRICE						-100,00
PARTICIPATION CHARRIER MARIELL						-100,00
PARTICIPATION KOEHL KARINE						-100,00
PARTICIPATION MEREL Marie						-100,00
PARTICIPATION MARX Emmanuel						-100,00
PARTICIPATION DUTARTE David						-100,00
PARTICIPATION FERBER Sophie						-100,00
PARTICIPATION KEMPF Salomé						-100,00
PARTICIPATION COFFRAND Aurélie						-100,00
Produits à recevoir			20 119	1,44	(20 119)	-100,00
<b>Capital souscrit et appelé, non versé</b>	<b>3 800</b>	<b>0,26</b>	<b>9 300</b>	<b>0,67</b>	<b>(5 500)</b>	<b>-59,14</b>
ASSOCIE CAPITAL - COOPRODUCTIO			4 520	0,32	(4 520)	-100,00
ASSOCIE CAPITAL - FAUL			560	0,04	(560)	-100,00
ASSOCIE CAPITAL - SANCHEZ	360	0,02	560	0,04	(200)	-35,71
ASSOCIE CAPITAL - BEAUD P	360	0,02	560	0,04	(200)	-35,71
ASSOCIE CAPITAL - RICHI K			560	0,04	(560)	-100,00

## Détail de l'Actif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
ASSOCIE CAPITAL - SANT AMARIA O			100	0,01	(100)	-100,00
ASSOCIE CAPITAL - DOUCEMENT C			60		(60)	-100,00
ASSOCIE CAPITAL - GROS P			560	0,04	(560)	-100,00
ASSOCIE CAPITAL - KANNY F			140	0,01	(140)	-100,00
ASSOCIE CAPITAL - KLEINPETER L	560	0,04	560	0,04		
ASSOCIE CAPITAL - EDEL C			560	0,04	(560)	-100,00
ASSOCIE CAPITAL - GRUBER M			560	0,04	(560)	-100,00
ASSOCIE CAPITAL - COCHON F	560	0,04			560	
ASSOCIE CAPITAL - BOUVIER MARC	560	0,04			560	
ASSOCIE CAPITAL - BRASSEUR LAE	560	0,04			560	
ASSOCIE CAPITAL - MERKEL GUILL	280	0,02			280	
ASSOCIE CAPITAL - ROULLET MARI	560	0,04			560	
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>20 450</b>	<b>1,41</b>	<b>20 450</b>	<b>1,46</b>		
Actions	20 450	1,41	20 450	1,46		
<b>Disponibilités</b>	<b>255 676</b>	<b>17,64</b>	<b>314 966</b>	<b>22,53</b>	<b>(59 291)</b>	<b>-18,82</b>
CREDIT COOPERATIF	40 475	2,79	137 000	9,80	(96 525)	-70,46
CAISSE D'EPARGNE	215 140	14,84	177 906	12,72	37 234	20,93
CAISSE D'EPARGNE	60		60			
BANQUE INTERNE	1				1	
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>13 902</b>	<b>0,96</b>	<b>17 470</b>	<b>1,25</b>	<b>(3 568)</b>	<b>-20,43</b>
Charges constatées d'avance	13 902	0,96	17 470	1,25	(3 568)	-20,43
<b>TOTAL DU BILAN ACTIF</b>	<b>1 449 595</b>	<b>100,00</b>	<b>1 398 221</b>	<b>100,00</b>	<b>51 374</b>	<b>3,67</b>

# Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	81 500	78 360
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	37 060	37 060
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	170 394	280 356
	Report à nouveau		(53 405)
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(28 903)</b>	<b>(56 558)</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>260 050</b>	<b>285 814</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	5 666	5 016
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>	<b>5 666</b>	<b>5 016</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	356	175
	Emprunts et dettes financières divers (3)	15 348	15 271
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	268 493	186 512
	Dettes fiscales et sociales	368 449	316 315
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	478 834	532 883	
	Produits constatés d'avance (1)	52 398	56 235
	<b>Total des dettes</b>	<b>1 183 879</b>	<b>1 107 391</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 449 595</b>	<b>1 398 221</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(28 903,40)	(56 557,68)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 183 879	1 107 391
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	356	175
(3)	Dont emprunts participatifs		

## Détail du Passif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
<b>TOTAL I - Capitaux propres</b>	<b>260 050</b>	<b>17,94</b>	<b>285 814</b>	<b>20,44</b>	<b>(25 763)</b>	<b>-9,01</b>
<b>Capital Social ou individuel</b>	<b>81 500</b>	<b>5,62</b>	<b>78 360</b>	<b>5,60</b>	<b>3 140</b>	<b>4,01</b>
CAPITAL APPELE NON VERSE COOPR	3 000	0,21	4 520	0,32	(1 520)	-33,63
FAUL T CAPITAL APPELE NON VERS			280	0,02	(280)	-100,00
SANCHEZ E CAPITAL APPELE NON V	180	0,01	280	0,02	(100)	-35,71
BEAUD P CAPITAL APPELE NON VER	180	0,01	280	0,02	(100)	-35,71
RICHI K CAPITAL APPELE NON VER			280	0,02	(280)	-100,00
SANTAMARIA CAPITAL APPELE NON			100	0,01	(100)	-100,00
DOUCEMENT CAPITAL APPELE NON V			60		(60)	-100,00
GROS P CAPITAL APPELE NON VERS			280	0,02	(280)	-100,00
KANNY F CAPITAL APPELE NON VER			140	0,01	(140)	-100,00
KLEINPETER L CAPITAL APPELE NO	280	0,02	280	0,02		
EDEL C CAPITAL APPELE NON VERS			280	0,02	(280)	-100,00
GRUBER M CAPITAL APPELE NON VE			280	0,02	(280)	-100,00
COCHON F CAPITAL APPELE NON VE	280	0,02			280	
BOUVIER M CAPITAL APPELE NON V	280	0,02			280	
BRASSEUR L CAPITAL APPELE NON	280	0,02			280	
MERKEL G CAPITAL APPELE NON VE	140	0,01			140	
ROULLET M CAPITAL APPELE NON V	280	0,02			280	
CAPITAL APPELE VERSE COOPRODUC	35 400	2,44	33 880	2,42	1 520	4,49
LITZLER CAPITAL APPELE VERSE	180	0,01	160	0,01	20	12,50
MICUCCI CAPITAL APPELE VERSE	1 320	0,09	1 200	0,09	120	10,00
DUCRET CAPITAL APPELE VERSE	560	0,04	480	0,03	80	16,67
ZAMBAUX CAPITAL APPELE VERSE	620	0,04	540	0,04	80	14,81
HUYNH CAPITAL APPELE VERSE	2 100	0,14	1 860	0,13	240	12,90
KAMALIMASIH CAPITAL APPELE VE	300	0,02	280	0,02	20	7,14
GUIDAT CAPITAL APPELE VERSE	600	0,04	540	0,04	60	11,11
KLEITZ CAPITAL APPELE VERSE			760	0,05	(760)	-100,00
LICHAWSKI CAPITAL APPELE VERSE	280	0,02	240	0,02	40	16,67
CELESTE CAPITAL APPELE VERSE	660	0,05	600	0,04	60	10,00
MELOUK CAPITAL APPELE VERSE	820	0,06	720	0,05	100	13,89
HOFFMANN CAPITAL APPELE VERSE	680	0,05	660	0,05	20	3,03
CH.SCHMITT CAPITAL APPELE VERS	1 060	0,07	960	0,07	100	10,42
GARNY CAPITAL APPELE VERSE	840	0,06	740	0,05	100	13,51
GIRARDCLOS CAPITAL APPELE VERS	540	0,04	480	0,03	60	12,50
BOUVIER CAPITAL APPELE VERSE	520	0,04	480	0,03	40	8,33
A.GLASS CAPITAL APPELE VERSE	220	0,02	220	0,02		
M.GLASS CAPITAL APPELE VERSE	220	0,02	220	0,02		
KEIME PANEVEL CAPITAL APPELE V	1 000	0,07	860	0,06	140	16,28
BOUCHERIT CAPITAL APPELE VERSE	360	0,02	360	0,03		
CHOUIA CAPITAL APPELE VERSE	200	0,01	200	0,01		
WITKOWSKI CAPITAL APPELE VERSE	460	0,03	440	0,03	20	4,55
JUNG CAPITAL APPELE VERSE	60		40		20	50,00
VALLETTE D'OSIA CAPITAL APPELE	880	0,06	760	0,05	120	15,79
PIETRUSIAK CAPITAL APPELE VERS	600	0,04	520	0,04	80	15,38
FICHET CAPITAL APPELE VERSE	740	0,05	640	0,05	100	15,63
SAVA CAPITAL APPELE VERSE	560	0,04	520	0,04	40	7,69
STEGRE CAPITAL APPELE VERSE	560	0,04	520	0,04	40	7,69
TIMMEL CAPITAL APPELE VERSE	500	0,03	460	0,03	40	8,70
WETTA CAPITAL APPELE VERSE	240	0,02	220	0,02	20	9,09
DUTARTE CAPITAL APPELE VERSE	420	0,03	320	0,02	100	31,25
FEUCHT CAPITAL APPELE VERSE	680	0,05	620	0,04	60	9,68
ROUSSELLE CAPITAL APPELE VERSE	560	0,04	520	0,04	40	7,69
HUMBERT CAPITAL APPELE VERSE	860	0,06	760	0,05	100	13,16
HUREAU ANTOINE CAPITAL APPELE	660	0,05	540	0,04	120	22,22
SELTZ E CAPITAL APPELE VERSE	860	0,06	780	0,06	80	10,26
RAISON D CAPITAL APPELE VERSE	640	0,04	500	0,04	140	28,00
RONCHI B CAPITAL APPELE VERSE	1 440	0,10	1 060	0,08	380	35,85
DEVESSIERE V CAPITAL APPELE VE	160	0,01	140	0,01	20	14,29
AVIAT R CAPITAL APPELE VERSE	540	0,04	440	0,03	100	22,73
MANTELET S CAPITAL APPELE VERS	480	0,03	460	0,03	20	4,35

## Détail du Passif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
NTHOUMBA E CAPITAL APPELE VERS	320	0,02	260	0,02	60	23,08
JOHNSON J CAPITAL APPELE VERSE	420	0,03	360	0,03	60	16,67
VANSEYMORTIER CAPITAL APPELE V	540	0,04	540	0,04		
CARAYOL MC CAPITAL APPELE VERS	540	0,04	440	0,03	100	22,73
DE ANGELIS P-J CAPITAL APPELE			380	0,03	(380)	-100,00
DECONINCK J CAPITAL APPELE VER	180	0,01	180	0,01		
FAUL T CAPITAL APPELE VERSE	440	0,03	100	0,01	340	340,00
HERR J-L CAPITAL APPELE VERSE	860	0,06	680	0,05	180	26,47
JUNGMANN F CAPITAL APPELE VERS	280	0,02	280	0,02		
MISLIN M CAPITAL APPELE VERSE			480	0,03	(480)	-100,00
PROUVOST A CAPITAL APPELE VERS			420	0,03	(420)	-100,00
SANCHEZ E CAPITAL APPELE VERSE	420	0,03	220	0,02	200	90,91
BARB R CAPITAL APPELE VERSE			340	0,02	(340)	-100,00
BEAUD P CAPITAL APPELE VERSE	120	0,01	20		100	500,00
FORNEZZO N CAPITAL APPELE VERS	740	0,05	500	0,04	240	48,00
FRERY R CAPITAL APPELE VERSE	220	0,02	180	0,01	40	22,22
LANDY N CAPITAL APPELE VERSE	340	0,02	300	0,02	40	13,33
RICHI K CAPITAL APPELE VERSE	1 380	0,10	500	0,04	880	176,00
TIREMARCHE I APPELE VERSE			280	0,02	(280)	-100,00
TSCHUPP C CAPITAL APPELE VERSE	200	0,01	180	0,01	20	11,11
SANT AMARIA O CAPITAL APPELE VE	400	0,03	260	0,02	140	53,85
DOUCEMENT C CAPITAL APPELE VER	420	0,03	280	0,02	140	50,00
CHEVREUX S CAPITAL APPELE VERS	500	0,03	380	0,03	120	31,58
GROS P CAPITAL APPELE VERSE			60		(60)	-100,00
GROSSHANS L CAPITAL APPELE VER	180	0,01	140	0,01	40	28,57
KANNY F CAPITAL APPELE VERSE	320	0,02	40		280	700,00
KLEINPETER L CAPITAL APPELE VE	80	0,01	40		40	100,00
STOECKEL K CAPITAL APPELE VERS	280	0,02	180	0,01	100	55,56
STRZEBALA M CAPITAL APPELE VER	400	0,03	340	0,02	60	17,65
EDEL C CAPITAL APPELE VERSE	340	0,02			340	
METER R I CAPITAL APPELE VERSE	360	0,02	280	0,02	80	28,57
SAVARIAUD E CAPITAL APPELE VER	320	0,02	280	0,02	40	14,29
COCHON F CAPITAL APPELE VERSE	40				40	
DESCARPENTRIES CAPITAL APPELE	280	0,02			280	
EPIN M-E CAPITAL APPELE VERSE	320	0,02			320	
WIOLAND E CAPITAL APPELE VERSE	140	0,01			140	
HOLLIGER M CAPITAL APPELE VERS	140	0,01			140	
RINGENBACH GARNY CAPITAL APP V	640	0,04	600	0,04	40	6,67
MAIRINE CAPITAL APPELE VERSE	1 000	0,07	760	0,05	240	31,58
FERY CAPITAL APPELE VERS	500	0,03	440	0,03	60	13,64
GUILLOIN CAPITAL APPELE VERSE	660	0,05	560	0,04	100	17,86
OCHE CAPITAL APPELE VERSE	800	0,06	720	0,05	80	11,11
HERIN CAPITAL APPELE VERSE	140	0,01	140	0,01		
POUCLET CAPITAL APPELE VERSE			640	0,05	(640)	-100,00
STIENNE CAPITAL APPELE VERSE	180	0,01	180	0,01		
COGNATO CAPITAL APPELE VERSE	780	0,05	760	0,05	20	2,63
BERLEM CAPITAL APPELE VERSE			880	0,06	(880)	-100,00
<b>Réserve légale</b>	<b>37 060</b>	<b>2,56</b>	<b>37 060</b>	<b>2,65</b>		
Réserve légale	37 060	2,56	37 060	2,65		
<b>Autres réserves</b>	<b>170 394</b>	<b>11,75</b>	<b>280 356</b>	<b>20,05</b>	<b>(109 962)</b>	<b>-39,22</b>
Réserve pour investissement	85 595	5,90	137 230	9,81	(51 635)	-37,63
FONDS DE DEVELOPPEMENT	84 798	5,85	143 126	10,24	(58 328)	-40,75
<b>Report à nouveau</b>			<b>(53 405)</b>	<b>-3,82</b>	<b>53 405</b>	<b>100,00</b>
Résultat de l'exercice (défci)			(53 405)	-3,82	53 405	100,00
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(28 903)</b>	<b>-1,99</b>	<b>(56 558)</b>	<b>-4,04</b>	<b>27 654</b>	<b>48,90</b>
<b>TOTAL II - Autres fonds propres</b>						

## Détail du Passif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
<b>TOTAL III - Total des Provisions</b>	<b>5 666</b>	<b>0,39</b>	<b>5 016</b>	<b>0,36</b>	<b>650</b>	<b>12,96</b>
Provisions pour risques	5 666	0,39	5 016	0,36	650	12,96
Provisions pour risques	5 666	0,39	5 016	0,36	650	12,96
<b>TOTAL IV - Total des dettes</b>	<b>1 183 879</b>	<b>81,67</b>	<b>1 107 391</b>	<b>79,20</b>	<b>76 488</b>	<b>6,91</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	356	0,02	175	0,01	181	103,13
Charges à payer banque	356	0,02	175	0,01	181	103,13
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>	<b>15 348</b>	<b>1,06</b>	<b>15 271</b>	<b>1,09</b>	<b>77</b>	<b>0,51</b>
Participation sal. résultat en						-100,00
PARTICIPATION COGNATO BERTRAND	269	0,02	256	0,02	13	5,06
PARTICIPATION LICHAWSKI SABINE	103	0,01	98	0,01	5	4,99
PARTICIPATION CERF JEAN-FRANCO			102	0,01	(102)	-100,00
PARTICIPATION CELESTE JEAN-FRA	237	0,02	226	0,02	11	5,05
PARTICIPATION ZAMBAUX THIERRY	98	0,01	93	0,01	5	5,00
PARTICIPATION GUIDAT FLORENCE	96	0,01	92	0,01	5	4,99
PARTICIPATION LEGRAND PHILIPPE	103	0,01	98	0,01	5	5,00
PARTICIPATION PIERRE BERNARD	86	0,01	82	0,01	4	4,99
PARTICIPATION HUYNH QUAN CHIEU	516	0,04	686	0,05	(170)	-24,81
PARTICIPATION GARNY PASCAL	259	0,02	350	0,03	(90)	-25,87
PARTICIPATION BERLEM EMELINE	307	0,02	399	0,03	(92)	-23,05
PARTICIPATION GUIDAT FLORENCE	100	0,01	95	0,01	5	4,99
PARTICIPATION VALLETTE D'OSIA	258	0,02	246	0,02	12	5,06
PARTICIPATION MICUCCI FRANCOIS	334	0,02	429	0,03	(95)	-22,10
PARTICIPATION SCHNEPP ROLAND	92	0,01	88	0,01	4	4,98
PARTICIPATION GIRARDCLOS CORIN	91	0,01	87	0,01	4	4,99
PARTICIPATION SCHMITT CHRISTOP	334	0,02	440	0,03	(106)	-24,06
PARTICIPATION MELOUK ANNE	245	0,02	234	0,02	12	5,05
PARTICIPATION TREUNOV NATHALIE						-100,00
PARTICIPATION DUCRET SYLVIE	87	0,01	83	0,01	4	5,00
PARTICIPATION HOFFMANN JULIEN	262	0,02	249	0,02	13	5,06
PARTICIPATION KLEITZ LAURENCE	262	0,02	250	0,02	13	5,07
PARTICIPATION PANEVEL PASCALE	296	0,02	281	0,02	14	5,07
PARTICIPATION RINGENBACH GARNY	135	0,01	129	0,01	6	4,99
PARTICIPATION PIETRUSIAK REMY	122	0,01	117	0,01	6	4,99
PARTICIPATION WITKOWSKI CHRIST	122	0,01	116	0,01	6	4,99
PARTICIPATION MAIRINE FRANCK	355	0,02	487	0,03	(132)	-27,10
PARTICIPATION FERY MARTINE	106	0,01	101	0,01	5	5,13
PARTICIPATION GUILLON Emmanuel	111	0,01	105	0,01	5	4,99
PARTICIPATION OCHE Isabelle	303	0,02	288	0,02	15	5,06
PARTICIPATION AMENTA Magali			119	0,01	(119)	-100,00
PARTICIPATION BARBIER Evangeli	223	0,02	212	0,02	11	5,05
PARTICIPATION HERRMANN Tanguy			143	0,01	(143)	-100,00
PARTICIPATION MARTIN Cathy	101	0,01	97	0,01	5	4,99
PARTICIPATION POUCKET Clémence	220	0,02	209	0,01	11	5,05
PARTICIPATION FEUCHT Emmanuell	323	0,02	307	0,02	16	5,06
PARTICIPATION FICHET Valérie	262	0,02	250	0,02	13	5,05
PARTICIPATION TIMMEL Marie Odi	96	0,01	92	0,01	5	4,99
PARTICIPATION SELTZ Evelyne	385	0,03	469	0,03	(84)	-17,96
PARTICIPATION HUREAU Antoine	295	0,02	280	0,02	14	5,06
PARTICIPATION RONCHI Bruce	418	0,03	516	0,04	(98)	-19,05
PARTICIPATION WITTERSHEIM Lise	123	0,01	117	0,01	6	5,13
PARTICIPATION IEM Carine	155	0,01	147	0,01	8	5,13
PARTICIPATION SAVA DINA	120	0,01	114	0,01	6	4,99
PARTICIPATION ROUSSELLE YOANN	98	0,01	94	0,01	5	5,00
PARTICIPATION SIDELNYK ALEXAND	148	0,01	141	0,01	7	4,99
PARTICIPATION STEGRE BENOIT	120	0,01	114	0,01	6	4,99
PARTICIPATION HUMBERT PAUL	300	0,02	286	0,02	14	5,04
PARTICIPATION AVIAT RAPHAELLE	125	0,01	119	0,01	6	5,13
PARTICIPATION GEYER YOLANDE	88	0,01	83	0,01	4	4,99

## Détail du Passif

	01/01/2023	12	01/01/2022	12	Variations	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
PARTICIPATION NTHOUMBA-BENNIE	86	0,01	82	0,01	4	4,99
PARTICIPATION RAISON DENIS	138	0,01	131	0,01	7	4,99
PARTICIPATION JOHNSON	133	0,01	126	0,01	6	4,98
PARTICIPATION HERR	165	0,01	157	0,01	8	4,99
PARTICIPATION DE ANGELIS	110	0,01	104	0,01	5	4,98
PARTICIPATION TOURE	142	0,01	136	0,01	7	4,98
PARTICIPATION FRERY	118	0,01	112	0,01	6	4,99
PARTICIPATION RICHI	365	0,03	348	0,02	17	4,99
PARTICIPATION JUNGSMANN	95	0,01	90	0,01	5	4,98
PARTICIPATION VANSEYMORTIER	201	0,01	191	0,01	10	4,99
PARTICIPATION FAUL	100	0,01	95	0,01	5	4,98
PARTICIPATION CARAYOL	103	0,01	98	0,01	5	4,99
PARTICIPATION JOINIE-MAURIN	88	0,01	84	0,01	4	4,99
PARTICIPATION PROUVOST	121	0,01	115	0,01	6	4,98
PARTICIPATION MANTELET	134	0,01	127	0,01	6	4,99
PARTICIPATION LANDY	109	0,01	104	0,01	5	4,98
PARTICIPATION PHILIBERT	155	0,01	148	0,01	7	4,99
PARTICIPATION SANCHEZ	169	0,01	161	0,01	8	4,99
PARTICIPATION PARK	91	0,01	86	0,01	4	4,99
PARTICIPATION TIRMARCH-ISSEMAN	97	0,01	92	0,01	5	4,99
PARTICIPATION BARB	135	0,01	128	0,01	6	4,99
PARTICIPATION KLEINPETER	99	0,01	94	0,01	5	4,99
PARTICIPATION MISLIN	91	0,01	87	0,01	4	4,99
PARTICIPATION STOECKEL	102	0,01	97	0,01	5	4,99
PARTICIPATION FORNEZZO	175	0,01	167	0,01	8	4,98
PARTICIPATION VEZY JEAN-LUC			109	0,01	(109)	-100,00
ASSOCIE CC - COGNATO BERTRAND	5		6		(1)	-15,97
ASSOCIE CC - BERLEM EMELINE			5		(5)	-100,00
ASSOCIE CC - LEGRAND PHILIPPE	645	0,04	645	0,05		
ASSOCIE CC - LITZLER OLIVIER	3		14		(11)	-80,00
ASSOCIE CC - MICUCCI FRANCOIS	19		12		7	63,05
ASSOCIE CC - DUCRET SYLVIE	18		13		5	34,63
ASSOCIE CC - ZAMBAUX THIERRY	2		20		(18)	-92,35
ASSOCIE CC - HYUNH QUAN CHIEU	12		9		4	41,15
ASSOCIE CC - KAMALIMASIHI VANO	9		1		9	N/S
ASSOCIE CC - GUIDAT FLORENCE	2		18		(16)	-90,75
ASSOCIE CC - KLEITZ LAURENCE			11		(11)	-100,00
ASSOCIE CC - LICHAWSKI SABINE	16		13		3	26,73
ASSOCIE CC - CELESTE JEAN FRAN	20		18		2	10,69
ASSOCIE CC - MELOUK ANNE	2		3		(1)	-36,93
ASSOCIE CC - HOFFMANN JULIEN	16		5		11	211,30
ASSOCIE CC - SCHMITT CHRISTOPH	16		8		8	103,09
ASSOCIE CC - GARNY PASCAL	7		11		(4)	-32,18
ASSOCIE CC - GIRARDCLOS CORINE	9		3		6	232,49
ASSOCIE CC - BOUVIER ARMELLE	12		8		4	48,40
ASSOCIE CC - GLASS ANDRE	15				15	N/S
ASSOCIE CC - GLASS MARTINE	10		17		(6)	-38,28
ASSOCIE CC - KEIME/PANEVEL PAS	6		7		(1)	-7,44
ASSOCIE CC - BOUCHERIT SABRINA	12		5		7	127,61
ASSOCIE CC - CHOUIA MALEK	11		18		(7)	-38,89
ASSOCIE CC - WITKOWSKI CHRISTI	8		14		(6)	-45,15
ASSOCIE CC - JUNG GABRIELLE	18		14		4	31,32
ASSOCIE CC - VALETTE D'OSIA BE	13		13			
ASSOCIE CC - PIETRUSIAK REMY	2		5		(3)	-55,92
ASSOCIE CC - OCHE ISABELLE	13		20		(7)	-34,40
ASSOCIE CC - POUCKET CLEMENCE			5		(5)	-100,00
ASSOCIE CC - RINGENBACH/GARNY	7		2		4	177,96
ASSOCIE CC - GUILLON EMMANUELL	7		12		(5)	-40,60
ASSOCIE CC - MAIRINE FRANCK	16		2		14	751,60
ASSOCIE CC - FERY MARTINE	16		11		5	49,81
ASSOCIE CC - STIENNE CEDRIC	5		15		(10)	-64,55
ASSOCIE CC - HERIN ANNE	17		5		12	219,85
ASSOCIE CC - MARTIN CATHY			5		(5)	-100,00

## Détail du Passif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
ASSOCIE CC - FICHET VALERIE		12		4	8	187,53
ASSOCIE CC - SAVA DINA		14		2	12	722,75
ASSOCIE CC - ST EGRE BENOIT		14		1	12	832,41
ASSOCIE CC - TIMMEL MARIE ODIL		5		3	2	63,54
ASSOCIE CC - WETTA PIERRE		15		10	5	48,37
ASSOCIE CC - DUT ARTE DAVID		4		12	(8)	-68,31
ASSOCIE CC - FEUCHT EMMANUELLE		9		5	4	94,37
ASSOCIE CC - ROUSSELLE YOANN		3		9	(6)	-68,68
ASSOCIE CC - HUMBERT PAUL		9		17	(8)	-49,22
ASSOCIE CC - HUREAU ANTOINE		19		1	17	N/S
ASSOCIE CC - SELTZ EVELYNE		1		16	(14)	-92,51
ASSOCIE CC - RAISON DENIS		6		14	(8)	-58,18
ASSOCIE CC - RONCHI BRUCE		13		11	2	17,70
ASSOCIE CC - DEVESSIERE VALERI		9		14	(5)	-34,23
ASSOCIE CC - AVIAT RAPHAELLE		1		12	(12)	-93,70
ASSOCIE CC - MANTELET SAMUEL		2		5	(4)	-68,76
ASSOCIE CC - NTHOUMBA ELLEN		10		6	5	85,71
ASSOCIE CC - JOHNSON JHON		6		18	(12)	-67,21
ASSOCIE CC - VANSEYMORTIER ANN		10		10		
ASSOCIE CC - CARAYOL MARIE CHR		4		5	(1)	-21,37
ASSOCIE CC - DE ANGELIS PAUL-J				19	(19)	-100,00
ASSOCIE CC - DECONINCK JIMMY		11		8	3	41,16
ASSOCIE CC - FAUL T ATJANA		5		14	(9)	-65,70
ASSOCIE CC - HERR JEAN LUC		8		6	2	30,53
ASSOCIE CC - JUNGMANN FABIEN		13		5	8	144,36
ASSOCIE CC - MISLIN MONIQUE				9	(9)	-100,00
ASSOCIE CC - PARK EUNCHU				315	(315)	-100,00
ASSOCIE CC - PROUVOST ALICE	509	0,04		18	491	N/S
ASSOCIE CC - SANCHEZ ESTHER	14			7	7	89,80
ASSOCIE CC - BARB REMY	462	0,03		4	458	N/S
ASSOCIE CC - BEAUD P	18			15	3	17,90
ASSOCIE CC - FORNEZZO	19			15	4	26,61
ASSOCIE CC - FRERY R	7			7		-1,97
ASSOCIE CC - LANDY N	17			5	12	227,90
ASSOCIE CC - RICHI K	7			18	(11)	-60,49
ASSOCIE CC - TIREMARCHE I	335	0,02		16	320	N/S
ASSOCIE CC - T SCHUPP C	3			4	(1)	-31,20
ASSOCIE CC - SANT AMARIA	10			2	8	417,91
ASSOCIE CC - DOUCEMENT C				13	(12)	-98,25
ASSOCIE CC - CHEVREUX S	13			4	8	190,99
ASSOCIE CC - GROS P				13	(13)	-100,00
ASSOCIE CC - GROSSHANS P	1			16	(15)	-95,94
ASSOCIE CC - KANNY F	13			18	(5)	-26,27
ASSOCIE CC - KLEINPETER L	20			10	10	100,20
ASSOCIE CC - STOECKEL K	19			18	1	5,77
ASSOCIE CC - STRZEBALA M	18			4	14	350,38
ASSOCIE CC - EDEL CATHERINE	13			10	4	35,34
ASSOCIE CC - GRUBER MARC				1	(1)	-100,00
ASSOCIE CC - METER REMUSSON IS	11			15	(4)	-24,37
ASSOCIE CC - SAVARIAUD EMELINE	7			7		-6,60
ASSOCIE CC - COCHON FLORENCE	5				5	
ASSOCIE CC - DESCARPENTRIES CL	15				15	
ASSOCIE CC - EPIN MARIE-EVA	5				5	
ASSOCIE CC - WIOLAND EMILIE	8				8	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>268 493</b>	<b>18,52</b>	<b>186 512</b>	<b>13,34</b>	<b>81 981</b>	<b>43,95</b>
Collectif fournisseurs créditeurs	155 745	10,74	123 444	8,83	32 302	26,17
ACST			388	0,03	(388)	-100,00
ALLIANZ	664	0,05			664	
ALSACE BOSSUE SERVICE	7 614	0,53			7 614	
ART ENREEL ENTREPRENEURS - SALA	528	0,04	1 233	0,09	(705)	-57,19
MAISON DES ARTISTES			70	0,01	(70)	-100,00
AVOTRUF-SEOANE GWENDOLINE			1 092	0,08	(1 092)	-100,00

## Détail du Passif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
ASSURANCES AXA			5 043	0,36	(5 043)	-100,00
CCLS - LEASING SOLUTIONS	1 725	0,12	936	0,07	789	84,27
Bureau Des Eleves CESI Strasbo	1 200	0,08			1 200	
COOPRODUCTION	73 499	5,07			73 499	
DEFOY FREDERIC	400	0,03			400	
DIVERS			927	0,07	(927)	-100,00
EHRHARD Marcel / GILLET			2 970	0,21	(2 970)	-100,00
LA FRESQUE DU CLIMAT			831	0,06	(831)	-100,00
GARSALLAAH KAOUTHER	600	0,04			600	
HISCOX ASSURANCES ES	268	0,02	730	0,05	(462)	-63,26
ELISE LAMBOUR WOHLGEMUTH / GIL			786	0,06	(786)	-100,00
LITT SERVICES	3 235	0,22			3 235	
LOXAM	2 066	0,14			2 066	
LUPOVET	38				38	
MULTIPLIS PLAGIAGE INDUSTRIEL	1 045	0,07			1 045	
ODF Formations & SÚcuritÚ au T	1 902	0,13			1 902	
PRIVIDEAL			116	0,01	(116)	-100,00
CE DES PAPILLONS - SAURET	700	0,05			700	
SCHMIDT Isabelle / GILLET			786	0,06	(786)	-100,00
SOCIETE INDUSTRIELLE DE DIFFUS	1 493	0,10			1 493	
SINEU GRAFF - LA QUINCAILLERIE			3 575	0,26	(3 575)	-100,00
STRIPE	12		3		9	265,88
SUM UP	214	0,01	244	0,02	(30)	-12,45
TMS - TECHNIQUE MANITENANCE SE	2 814	0,19			2 814	
UNION REGIONALE DES SCOP DE L'			2 000	0,14	(2 000)	-100,00
Cotisation Artistes Auteurs			6		(6)	-100,00
WORTMANN AG	4 464	0,31	3 131	0,22	1 333	42,58
WURTH	593	0,04			593	
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	7 675	0,53	38 200	2,73	(30 525)	-79,91
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>368 449</b>	<b>25,42</b>	<b>316 315</b>	<b>22,62</b>	<b>52 134</b>	<b>16,48</b>
SALAIRES NETS ENTREPRENEURS			3 795	0,27	(3 795)	-100,00
Personnel - Oppositions	697	0,05	1 587	0,11	(889)	-56,05
Dettes prov. congés payés	7 870	0,54	7 979	0,57	(109)	-1,36
Personnel - Indémnités RCO à p			4 132	0,30	(4 132)	-100,00
URSSAF	53 374	3,68	53 033	3,79	341	0,64
REUNICA Retraite cadre et non			9 005	0,64	(9 005)	-100,00
Mutuelle	16 957	1,17	18 297	1,31	(1 340)	-7,32
Prevoyance	11 741	0,81	10 782	0,77	959	8,90
Union Sociale	1 757	0,12	1 503	0,11	254	16,87
Formation FORMCOOP	1 654	0,11	1 541	0,11	113	7,36
TAXE AGEFIPH	5 173	0,36	2 869	0,21	2 304	80,30
Autres cotis sociales (AGESSA,	126	0,01	215	0,02	(90)	-41,63
Chèques déjeuner	27				27	
Participation construction	2 067	0,14	1 548	0,11	519	33,51
Sécurité sociale - versement I	641	0,04	925	0,07	(284)	-30,71
Indemnités prévoyance STAM - E	20				20	
Charges sur congés à payer	3 148	0,22	3 191	0,23	(44)	-1,36
AUTRES SUB - PRIX RECU	2 500	0,17	2 500	0,18		
Prélèvement à la source			3 829	0,27	(3 829)	-100,00
TVA à décaisser	56 937	3,93	43 886	3,14	13 051	29,74
TVA déd. sur immo. 20%			192	0,01	(192)	-100,00
TVA coll. Ventes à 5,50%	405	0,03	345	0,02	60	17,49
TVA coll. Ventes à 10%	2 661	0,18	1 046	0,07	1 614	154,33
TVA coll. Ventes à 20%	127 724	8,81	135 498	9,69	(7 774)	-5,74
TVA SUR FACTURE A ETABLIR	72 934	5,03	8 616	0,62	64 318	746,51
ETAT - CICE A RECEVOIR	36				36	
<b>Autres dettes</b>	<b>478 834</b>	<b>33,03</b>	<b>532 883</b>	<b>38,11</b>	<b>(54 049)</b>	<b>-10,14</b>
CLIENTS CHAPELEUR CAROLINE			108	0,01	(108)	-100,00
CLIENTS GARCIA THOMAS			3 319	0,24	(3 319)	-100,00
CLIENTS GARRABE Olivier	508	0,04			508	

## Détail du Passif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
CLIENTS GASPARD HAUDE		250			250	
CLIENTS GRAFTIEAUX HELENE				2	(2)	-100,00
CLIENTS NEFF PATRICK					-100,00	
CLIENTS ST EGHERR CECILE				173	(173)	-100,00
R.R.R. à accorder et avoirs ét		1 600		29 460	(27 860)	-94,57
DIVERS		33 452		26 171	7 281	27,82
Charges à payer		443 024		473 649	(30 625)	-6,47
<b>Produits constatés d'avance</b>		<b>52 398</b>		<b>56 235</b>	<b>(3 837)</b>	<b>-6,82</b>
Produits constatés d'avance		52 398		56 235	(3 837)	-6,82
<b>TOTAL DUBILAN PASSIF</b>		<b>1 449 595</b>		<b>1 398 221</b>	<b>51 374</b>	<b>3,67</b>

## Compte de Résultat 1/2

				31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	252 970		252 970	261 704
	Production vendue (Biens)	108 944		108 944	146 135
	Production vendue (Services et Travaux)	2 746 863		2 746 863	2 376 799
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>3 108 777</b>		<b>3 108 777</b>	<b>2 784 638</b>
	Production stockée			(1 367)	(752)
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			84 910	105 310
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			299 116	73 115
	Autres produits			5 080	4 791
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>3 496 516</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			139 483	161 829
	Variation de stock			9 859	(11 788)
	Achats de matières et autres approvisionnements			82 756	65 112
	Variation de stock				(388)
	Autres achats et charges externes			1 003 710	813 779
	Impôts, taxes et versements assimilés			35 897	35 380
	Salaires et traitements			1 640 453	1 595 555
	Charges sociales du personnel			406 960	330 425
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			6 889	7 619
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			184 545	2 860
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			650	3 216	
Autres charges			16 715	17 092	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>3 527 917</b>	<b>3 020 692</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>(31 400)</b>	<b>(53 591)</b>

## Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(31 400)</b>	<b>(53 591)</b>
<b>Opéra. comm.</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	204	111
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>204</b>	<b>111</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	950	1 085
	<b>Total des charges financières</b>	<b>950</b>	<b>1 085</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(746)</b>	<b>(973)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(32 146)</b>	<b>(54 564)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	10 054	12 695
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>10 054</b>	<b>12 695</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	802 6 010	3 410 11 279
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>6 811</b>	<b>14 689</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>3 242</b>	<b>(1 994)</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>3 506 774</b>	<b>2 979 908</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>3 535 677</b>	<b>3 036 466</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(28 903)</b>	<b>(56 558)</b>

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
(3) dont produits concernant les entreprises liées  
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

## Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>3 496 516</b>	<b>112,47</b>	<b>2 967 101</b>	<b>106,55</b>	<b>529 415</b>	<b>17,84</b>
<b>Ventes de marchandises</b>	<b>252 970</b>	<b>8,14</b>	<b>261 704</b>	<b>9,40</b>	<b>(8 734)</b>	<b>-3,34</b>
<b>Ventes de marchandises FRANCE</b>	<b>252 970</b>	<b>8,14</b>	<b>261 704</b>	<b>9,40</b>	<b>(8 734)</b>	<b>-3,34</b>
VENTES MARCHANDISES EXONEREES			181	0,01	(181)	-100,00
VENTES MARCHANDISES TVA 5,5 %	1 324	0,04	2 408	0,09	(1 085)	-45,04
VENTES MARCHANDISES TVA 10%	3 104	0,10	8 020	0,29	(4 917)	-61,30
VENTES MARCHANDISES TVA 20%	248 543	7,99	251 094	9,02	(2 551)	-1,02
<b>Production vendue Biens</b>	<b>108 944</b>	<b>3,50</b>	<b>146 135</b>	<b>5,25</b>	<b>(37 190)</b>	<b>-25,45</b>
<b>Production vendue Biens FRANCE</b>	<b>108 944</b>	<b>3,50</b>	<b>146 135</b>	<b>5,25</b>	<b>(37 190)</b>	<b>-25,45</b>
TRANSFERT ANALYTIQUE PRODUITS	11 089	0,36			11 089	
VENTES PRODUITS FINIS EXONEREE					(24 837)	-66,88
VENTES PRODUITS FINIS TVA 5,5	12 301	0,40	37 138	1,33	11 169	81,04
VENTES PRODUITS FINIS TVA 10%	24 951	0,80	13 782	0,49	(26 226)	-22,98
VENTES PRODUITS FINIS TVA 20%	87 903	2,83	114 129	4,10	(8 385)	-44,33
R.R.R. accordés par l'entrepri	(27 299)	-0,88	(18 914)	-0,68		
<b>Production vendue Services + Travaux</b>	<b>2 746 863</b>	<b>88,36</b>	<b>2 376 799</b>	<b>85,35</b>	<b>370 064</b>	<b>15,57</b>
<b>Production vendue Services FRANCE</b>	<b>2 746 863</b>	<b>88,36</b>	<b>2 376 799</b>	<b>85,35</b>	<b>370 064</b>	<b>15,57</b>
Prestations de services			(50)		50	100,00
Prestations en sous-traitance	17 207	0,55			17 207	
INV PRESTATION SERVICE 20%	22 551	0,73	(8 920)	-0,32	31 471	352,82
PREST A SERVICE ENTREPRISE EXO	14 862	0,48	13 094	0,47	1 768	13,50
PREST A SERVICE ENTREPRISE TVA	8 294	0,27			8 294	
PREST A SERVICE ENTREPRISE TVA	2 575	0,08	2 821	0,10	(246)	-8,72
Vente Prestations Services 20%	65				65	
PREST A SERVICE ENTREPRISE TVA	2 028 840	65,26	1 707 786	61,33	321 054	18,80
Prestations assurance MACIF in	12 217	0,39	10 179	0,37	2 038	20,02
PREST A SERVICE PARTICULIER EXO			201	0,01	(201)	-100,00
PREST A SERVICE PARTICULIER TVA	51 589	1,66	40 391	1,45	11 198	27,72
PREST A SERVICE PARTICULIER TVA	434 995	13,99	467 148	16,78	(32 154)	-6,88
Prestations 5.5% vente pain	50				50	
RESTAURATION TVA 10%	433	0,01	142	0,01	291	205,38
REFACTURATION DE FRAIS EXO			10		(10)	-100,00
REFACTURATION DE FRAIS TVA 5%	1 274	0,04	95		1 179	N/S
REFACTURATION DE FRAIS TVA 10%	703	0,02	420	0,02	282	67,17
REFACTURATION DE FRAIS TVA 20%	59 315	1,91	61 770	2,22	(2 455)	-3,97
Formation Formacoop - exo FG	1 983	0,06	4 115	0,15	(2 132)	-51,80
PREST A CONVENTION FORMATION TV	6 400	0,21	11 946	0,43	(5 546)	-46,43
PREST A FORMATION COTRAITANCE T			917	0,03	(917)	-100,00
PREST A FORMATION SOUSTRAITANCE	68 380	2,20	49 061	1,76	19 319	39,38
PREST A AUTRES FORMATIONS TVA 2	15 131	0,49	15 672	0,56	(541)	-3,45
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>3 108 777</b>	<b>100,00</b>	<b>2 784 638</b>	<b>100,00</b>	<b>324 140</b>	<b>11,64</b>
<b>Production stockée</b>	<b>(1 367)</b>	<b>-0,04</b>	<b>(752)</b>	<b>-0,03</b>	<b>(614)</b>	<b>-81,64</b>
Variation stocks produits	(1 367)	-0,04	(752)	-0,03	(614)	-81,64
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>84 910</b>	<b>2,73</b>	<b>105 310</b>	<b>3,78</b>	<b>(20 400)</b>	<b>-19,37</b>
SUBVENTION CUS	32 548	1,05	45 082	1,62	(12 534)	-27,80
SUBVENTION ARS			12 119	0,44	(12 119)	-100,00
SUBVENTION REGION ALSACE	38 648	1,24	45 009	1,62	(6 361)	-14,13
AUTRES SUBVENTIONS	13 714	0,44	3 100	0,11	10 614	342,40

## Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
<b>Reprises sur provisions, transferts de charges</b>	<b>299 116</b>	<b>9,62</b>	<b>73 115</b>	<b>2,63</b>	<b>226 000</b>	<b>309,10</b>
Rep/prov. dépr. créances	16 406	0,53	13 722	0,49	2 684	19,56
Transferts de charges exploita	282 709	9,09	59 393	2,13	223 316	376,00
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>5 080</b>	<b>0,16</b>	<b>4 791</b>	<b>0,17</b>	<b>289</b>	<b>6,03</b>
Ristournes perçues des coopéra	377	0,01	172	0,01	205	119,27
Produits divers de gestion cou	4 702	0,15	4 619	0,17	83	1,81
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>3 527 917</b>	<b>113,48</b>	<b>3 020 692</b>	<b>108,48</b>	<b>507 225</b>	<b>16,79</b>
<b>Achats de marchandises</b>	<b>139 483</b>	<b>4,49</b>	<b>161 829</b>	<b>5,81</b>	<b>(22 346)</b>	<b>-13,81</b>
ACHATS MARCHANDISES EXONEREES	77 307	2,49	88 394	3,17	(11 087)	-12,54
ACHATS MARCHANDISES TVA 5.5%			404	0,01	(404)	-100,00
ACHATS MARCHANDISES TVA 10%			83		(83)	-100,00
ACHATS MARCHANDISES TVA 20%	62 176	2,00	72 947	2,62	(10 771)	-14,77
<b>Variation de stocks de marchandises</b>	<b>9 859</b>	<b>0,32</b>	<b>(11 788)</b>	<b>-0,42</b>	<b>21 647</b>	<b>183,64</b>
Variation stocks marchandises	9 859	0,32	(11 788)	-0,42	21 647	183,64
<b>Achats de matières premières et autres appro.</b>	<b>82 756</b>	<b>2,66</b>	<b>65 112</b>	<b>2,34</b>	<b>17 644</b>	<b>27,10</b>
TRANSFERT ANALYTIQUE CHARGES	11 089	0,36			11 089	
ACHATS MATIERES PREMIERES EXO	6 857	0,22	9 735	0,35	(2 878)	-29,56
ACHATS MATIERES PREMIERES TVA	9 353	0,30	7 791	0,28	1 562	20,06
ACHATS MATIERES PREMIERES TVA	1 760	0,06	214	0,01	1 546	723,44
ACHATS MATIERES PREMIERES TVA	47 999	1,54	40 840	1,47	7 158	17,53
ACHATS RESTAURATION TVA 5,5%			53		(53)	-100,00
ACHATS RESTAURATION TVA 20%			680	0,02	(680)	-100,00
ACHATS BOISSONS NON ALCOOLISEE	42		29		13	45,63
ACHATS BOISSONS ALCOOLISEES	5 578	0,18	4 732	0,17	846	17,88
PRODUITS D'ENTRETIEN	78		175	0,01	(97)	-55,29
FOURNITURES DE BUREAU			863	0,03	(863)	-100,00
<b>Variation de stocks approvisionnements</b>			<b>(388)</b>	<b>-0,01</b>	<b>388</b>	<b>100,00</b>
VARIATION STOCK MAT. lère			(388)	-0,01	388	100,00
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>1 003 710</b>	<b>32,29</b>	<b>813 779</b>	<b>29,22</b>	<b>189 931</b>	<b>23,34</b>
Compte à créer			206	0,01	(206)	-100,00
ACHATS FORMATION EN CO-TRAIT AN	57				57	
ACHATS FORMATION EN SOUS-TRAI	440	0,01	588	0,02	(148)	-25,21
ACHATS MATERIEL/EQUIPEMENTS	45 691	1,47	31 225	1,12	14 467	46,33
Fournitures non stockables			21		(21)	-100,00
Electricité	1 479	0,05	2 438	0,09	(959)	-39,33
Gaz	468	0,02	642	0,02	(174)	-27,14
Carburant	672	0,02	807	0,03	(135)	-16,68
FOURNITURES ENTRET & PETITS MATE	12 437	0,40	7 611	0,27	4 827	63,42
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 364	0,17	5 924	0,21	(560)	-9,45
AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	12 136	0,39	12 922	0,46	(786)	-6,08
PETIT MATERIEL DIVERS INTERVEN	14 100	0,45	4 704	0,17	9 397	199,78
PETIT MATERIEL INFORMATIQUE	9 529	0,31	6 848	0,25	2 680	39,14
SOUS-TRAITANCE GENERALE EXTERN	227 023	7,30	82 785	2,97	144 238	174,23
SOUS-TRAITANCE GENERALE INTERN	3 469	0,11	5 565	0,20	(2 096)	-37,67
HEBERGEMENT WEB	7 446	0,24	8 105	0,29	(659)	-8,13
REDEVANCE DROIT D'UTILISATION	5 139	0,17	7 114	0,26	(1 974)	-27,75
LOCATIONS IMMOBILIERES	74 220	2,39	62 590	2,25	11 629	18,58
LOCATIONS MOBILIERES	44 309	1,43	23 152	0,83	21 157	91,38
ENTRETIEN ET REPARATIONS	608	0,02	936	0,03	(328)	-35,07
Primes d'assurance	25 389	0,82	21 688	0,78	3 701	17,06
PRIME ASSURANCE SPECIFIQUE ES	6 868	0,22	7 094	0,25	(226)	-3,19
PRIME ASSURANCE AUTRES	1 657	0,05	2 015	0,07	(358)	-17,77

## Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
PRIME ASSURANCE BTP	3 920	0,13	10 125	0,36	(6 205)	-61,28
SERVICES EXTERIEURS DIVERS	58 440	1,88	43 510	1,56	14 930	34,31
DOCUMENTATION GENERALE OU TECH	5 012	0,16	7 344	0,26	(2 332)	-31,75
REFACTURATION FRAIS MUTUALISES	137 465	4,42	159 056	5,71	(21 591)	-13,57
Personnel extérieur			777	0,03	(777)	-100,00
HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	2 518	0,08	2 163	0,08	355	16,41
HONORAIRES AVOCATS	4 637	0,15	7 142	0,26	(2 505)	-35,07
HONORAIRES COMMISSAIRES AUX CO	2 930	0,09	2 784	0,10	146	5,23
Frais d'acte et de contentieux	1 111	0,04			1 111	
PUBLICITES - PUBLICATIONS	5 690	0,18	5 210	0,19	480	9,22
PLAQUETTES DE COMMUNICATION	5 680	0,18	8 948	0,32	(3 267)	-36,52
SITE INTERNET	5 731	0,18	4 420	0,16	1 311	29,67
CADEAUX CLIENTS	1 953	0,06	2 219	0,08	(266)	-11,97
PARTICIPATION SALON/FORUM	4 635	0,15	2 899	0,10	1 737	59,91
FRAIS DE PORT SUR ACHAT	1 614	0,05	911	0,03	702	77,07
Transport sur ventes	4 483	0,14	4 188	0,15	295	7,05
Déplacements, missions, récept	491	0,02	210	0,01	281	133,67
FRAIS DE TRANSPORT (SNCF, BUS,	16 274	0,52	15 482	0,56	792	5,12
INDEMNITES KILOMETRIQUES	147 408	4,74	145 580	5,23	1 828	1,26
FRAIS D'AUTOROUTE, PARKING...	2 267	0,07	2 601	0,09	(334)	-12,86
FRAIS DE MISSION	20 113	0,65	16 654	0,60	3 460	20,77
FRAIS DE RECEPTION	32 790	1,05	29 043	1,04	3 747	12,90
FRAIS POSTAUX	2 132	0,07	4 596	0,17	(2 464)	-53,60
FRAIS DE TELEPHONE	5 810	0,19	7 657	0,27	(1 847)	-24,12
FRAIS D'INTERNET	6 355	0,20	6 267	0,23	88	1,40
Services bancaires et assimilé	2				2	
FRAIS BANCAIRES	1 521	0,05	1 791	0,06	(270)	-15,07
FRAIS CB ET COMMISSIONS	3 895	0,13	3 722	0,13	173	4,65
Cotisations/adhésions Divers			190	0,01	(190)	-100,00
COTISATIONS CG SCOP			360	0,01	(360)	-100,00
COTISATIONS UNION SOCIALE	6 615	0,21	8 163	0,29	(1 548)	-18,96
COTISATIONS COOPERER	13 716	0,44	12 758	0,46	958	7,51
COTISATIONS UNION REGIONALE SC			2 030	0,07	(2 030)	-100,00
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>35 897</b>	<b>1,15</b>	<b>35 380</b>	<b>1,27</b>	<b>517</b>	<b>1,46</b>
Compte à créer			590	0,02	(590)	-100,00
FORMATION PRO+FDS INT+FORMCOOP	18 854	0,61	16 949	0,61	1 905	11,24
Cotis participation constructi	7 452	0,24	6 934	0,25	518	7,46
TAXE D'APPRENTISSAGE	7 287	0,23	6 780	0,24	507	7,48
Admin. Impôts (autres impôts,.	2 304	0,07	4 127	0,15	(1 823)	-44,17
<b>Salaires et traitements</b>	<b>1 640 453</b>	<b>52,77</b>	<b>1 595 555</b>	<b>57,30</b>	<b>44 898</b>	<b>2,81</b>
Salaires appointements perman	1 667 036	53,62	1 553 718	55,80	113 317	7,29
Congés payés	(109)		3 382	0,12	(3 491)	-103,22
Indemnités rupture conventionne	6 148	0,20	8 562	0,31	(2 413)	-28,19
Indemnités avantages divers	3 232	0,10	6 630	0,24	(3 398)	-51,25
Rémunération CAPE	(64 310)	-2,07	48 427	1,74	(112 737)	-232,80
Provision part variable	28 456	0,92	(25 163)	-0,90	53 620	213,09
<b>Charges sociales du personnel</b>	<b>406 960</b>	<b>13,09</b>	<b>330 425</b>	<b>11,87</b>	<b>76 535</b>	<b>23,16</b>
Cotisations URSSAF	269 031	8,65	237 950	8,55	31 081	13,06
Cotisations MSA	213	0,01	196	0,01	17	8,56
Cot. mutuelles	13 249	0,43	11 935	0,43	1 315	11,01
Cot. caisse retraite employés	60 979	1,96	53 477	1,92	7 501	14,03
Cot. retraite prévoyance	13 185	0,42	11 826	0,42	1 359	11,49
Prov ch sociales - Part variab	5 228	0,17	(15 394)	-0,55	20 622	133,96
Cotisations autres organismes	(70)				(70)	
CHARGES SOCIALES SUR PROV CP	(44)		1 388	0,05	(1 432)	-103,14
MEDECINE DU TRAVAIL	7 413	0,24	7 755	0,28	(342)	-4,41
FORMATION DU PERSONNEL	32 614	1,05	16 438	0,59	16 176	98,40
PRESTATION EMISSION TITRES RES	16		48		(32)	-66,67

## Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
CHEQUES DEJEUNER PART PARTONAL	4 315	<i>0,14</i>	4 331	<i>0,16</i>	(16)	<i>-0,37</i>
INDEMNITES DE TRANSPORT	830	<i>0,03</i>	474	<i>0,02</i>	356	<i>75,23</i>
<b>Dotation aux amortissements sur immobilisations</b>	<b>6 889</b>	<b><i>0,22</i></b>	<b>7 619</b>	<b><i>0,27</i></b>	<b>(730)</b>	<b><i>-9,58</i></b>
Dot/amort. immob. corporelles	6 889	<i>0,22</i>	7 619	<i>0,27</i>	(730)	<i>-9,58</i>
<b>Dotations aux provisions sur actif circulant</b>	<b>184 545</b>	<b><i>5,94</i></b>	<b>2 860</b>	<b><i>0,10</i></b>	<b>181 685</b>	<b><i>N/S</i></b>
Dot. aux dépréciations des cré	184 545	<i>5,94</i>	2 860	<i>0,10</i>	181 685	<i>N/S</i>
<b>Dotations aux prov. pour risques et charges</b>	<b>650</b>	<b><i>0,02</i></b>	<b>3 216</b>	<b><i>0,12</i></b>	<b>(2 566)</b>	<b><i>-79,79</i></b>
Dot/prov. risques & charges ex	650	<i>0,02</i>	3 216	<i>0,12</i>	(2 566)	<i>-79,79</i>
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>16 715</b>	<b><i>0,54</i></b>	<b>17 092</b>	<b><i>0,61</i></b>	<b>(378)</b>	<b><i>-2,21</i></b>
AUTRES DROITS ET VALEURS SIMIL	2 083	<i>0,07</i>	699	<i>0,03</i>	1 385	<i>198,12</i>
Pertes /créances irrécouvrable	13 843	<i>0,45</i>	13 722	<i>0,49</i>	121	<i>0,88</i>
Charges de gestion courante	788	<i>0,03</i>	2 671	<i>0,10</i>	(1 883)	<i>-70,49</i>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(31 400)</b>	<b><i>-1,01</i></b>	<b>(53 591)</b>	<b><i>-1,92</i></b>	<b>22 190</b>	<b><i>41,41</i></b>
<b>Total des produits financiers</b>	<b>204</b>	<b><i>0,01</i></b>	<b>111</b>		<b>93</b>	<b><i>83,64</i></b>
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>	<b>204</b>	<b><i>0,01</i></b>	<b>111</b>		<b>93</b>	<b><i>83,64</i></b>
Revenus des VMP	204	<i>0,01</i>	102		102	<i>100,52</i>
Escomptes obtenus			9		(9)	<i>-100,00</i>
<b>Total des charges financières</b>	<b>950</b>	<b><i>0,03</i></b>	<b>1 085</b>	<b><i>0,04</i></b>	<b>(135)</b>	<b><i>-12,44</i></b>
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	<b>950</b>	<b><i>0,03</i></b>	<b>1 085</b>	<b><i>0,04</i></b>	<b>(135)</b>	<b><i>-12,44</i></b>
INTERETS SUR PARTICIPATION	605	<i>0,02</i>	1 085	<i>0,04</i>	(479)	<i>-44,18</i>
Escomptes accordés	344	<i>0,01</i>			344	
<b>Résultat financier</b>	<b>(746)</b>	<b><i>-0,02</i></b>	<b>(973)</b>	<b><i>-0,03</i></b>	<b>228</b>	<b><i>23,41</i></b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>(32 146)</b>	<b><i>-1,03</i></b>	<b>(54 564)</b>	<b><i>-1,96</i></b>	<b>22 418</b>	<b><i>41,09</i></b>
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>10 054</b>	<b><i>0,32</i></b>	<b>12 695</b>	<b><i>0,46</i></b>	<b>(2 642)</b>	<b><i>-20,81</i></b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b>	<b>10 054</b>	<b><i>0,32</i></b>	<b>12 695</b>	<b><i>0,46</i></b>	<b>(2 642)</b>	<b><i>-20,81</i></b>
Produits de cession d'élé. d'	247	<i>0,01</i>	974	<i>0,03</i>	(727)	<i>-74,66</i>
Autres produits exceptionnels	9 807	<i>0,32</i>	11 722	<i>0,42</i>	(1 915)	<i>-16,33</i>
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>6 811</b>	<b><i>0,22</i></b>	<b>14 689</b>	<b><i>0,53</i></b>	<b>(7 878)</b>	<b><i>-53,63</i></b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</b>	<b>802</b>	<b><i>0,03</i></b>	<b>3 410</b>	<b><i>0,12</i></b>	<b>(2 608)</b>	<b><i>-76,49</i></b>
Charges excep. /opération gest			3 368	<i>0,12</i>	(3 368)	<i>-100,00</i>
Pénalités&amendes fiscales/pén	2		40		(38)	<i>-96,18</i>
Dons, libéralités	800	<i>0,03</i>			800	
Charges /exercices antérieurs			1		(1)	<i>-100,00</i>
<b>Charges exceptionnelles sur opération en capital</b>	<b>6 010</b>	<b><i>0,19</i></b>	<b>11 279</b>	<b><i>0,41</i></b>	<b>(5 270)</b>	<b><i>-46,72</i></b>
VNC éléments d'actif cédés	247	<i>0,01</i>	974	<i>0,03</i>	(727)	<i>-74,66</i>
Dot/amort. exceptionnels des i			780	<i>0,03</i>	(780)	<i>-100,00</i>
Autres charges exceptionnelles	5 763	<i>0,19</i>	9 525	<i>0,34</i>	(3 762)	<i>-39,50</i>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>3 242</b>	<b><i>0,10</i></b>	<b>(1 994)</b>	<b><i>-0,07</i></b>	<b>5 236</b>	<b><i>262,64</i></b>

## Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Résultat de l'exercice	(28 903)	-0,93	(56 558)	-2,03	27 654	48,90

## Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Ecart	%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>3 108 777</b>	<b>100,00</b>	<b>2 784 638</b>	<b>100,00</b>	<b>324 140</b>	<b>11,64</b>
Ventes de marchandises	252 970	8,14	261 704	9,40	(8 734)	-3,34
- Achats de marchandises	139 483	55,14	161 829	61,84	(22 346)	-13,81
- Variation stocks de marchandises	9 859	3,90	(11 788)	-4,50	21 647	-183,6
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	<b>103 628</b>	<b>40,96</b>	<b>111 663</b>	<b>42,67</b>	<b>(8 035)</b>	<b>-7,20</b>
Production vendue : Biens	108 944	3,50	146 135	5,25	(37 190)	-25,45
+ Production vendue : Travaux						
+ Production vendue : Services	2 746 863	88,36	2 376 799	85,35	370 064	15,57
+ Variation production stockée	(1 367)	-0,04	(752)	-0,03	(614)	81,64
+ Production immobilisée						
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>2 854 441</b>	<b>91,82</b>	<b>2 522 181</b>	<b>90,57</b>	<b>332 260</b>	<b>13,17</b>
<b>PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE</b>	<b>2 958 069</b>	<b>95,15</b>	<b>2 633 844</b>	<b>94,58</b>	<b>324 225</b>	<b>12,31</b>
- Achats stockés approvisionnement	82 756	2,66	65 112	2,34	17 644	27,10
- Variation des stocks et approvisionnement			(388)	-0,01	388	-100,0
- Achats de sous-traitance	46 188	1,49	32 019	1,15	14 169	44,25
- Achats non stockés	56 185	1,81	41 917	1,51	14 269	34,04
- Autres charges externes	901 336	28,99	739 843	26,57	161 493	21,83
<b>CONSUMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS</b>	<b>1 086 466</b>	<b>34,95</b>	<b>878 502</b>	<b>31,55</b>	<b>207 963</b>	<b>23,67</b>
<b>VALEUR AJOUTÉE PRODUITE</b>	<b>1 871 603</b>	<b>60,20</b>	<b>1 755 341</b>	<b>63,04</b>	<b>116 261</b>	<b>6,62</b>
+ Subventions d'exploitation	84 910	2,73	105 310	3,78	(20 400)	-19,37
- Impôts, taxes sur rémunérations	33 593	1,08	31 253	1,12	2 340	7,49
- Autres impôts et taxes	2 304	0,07	4 127	0,15	(1 823)	-44,17
- Salaires et traitements	1 640 453	52,77	1 595 555	57,30	44 898	2,81
- Charges sociales	406 960	13,09	330 425	11,87	76 535	23,16
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>(126 797)</b>	<b>-4,08</b>	<b>(100 709)</b>	<b>-3,62</b>	<b>(26 088)</b>	<b>-25,90</b>
+ Reprises sur amortissements et provisions	16 406	0,53	13 722	0,49	2 684	19,56
+ Autres produits d'exploitation	5 080	0,16	4 791	0,17	289	6,03
+ Transfert de charges d'exploitation	282 709	9,09	59 393	2,13	223 316	376,00
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	192 084	6,18	13 696	0,49	178 388	N/S
- Autres charges de gestion courante	16 715	0,54	17 092	0,61	(378)	-2,21
<b>RÉSULTAT EXPLOITATION</b>	<b>(31 400)</b>	<b>-1,01</b>	<b>(53 591)</b>	<b>-1,92</b>	<b>22 190</b>	<b>41,41</b>
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers	204	0,01	111		93	83,64
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières	950	0,03	1 085	0,04	(135)	-12,44
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>(32 146)</b>	<b>-1,03</b>	<b>(54 564)</b>	<b>-1,96</b>	<b>22 418</b>	<b>41,09</b>
Produits exceptionnels	10 054	0,32	12 695	0,46	(2 642)	-20,81
- Charges exceptionnelles	6 811	0,22	14 689	0,53	(7 878)	-53,63
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>3 242</b>	<b>0,10</b>	<b>(1 994)</b>	<b>-0,07</b>	<b>5 236</b>	<b>262,64</b>
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(28 903)</b>	<b>-0,93</b>	<b>(56 558)</b>	<b>-2,03</b>	<b>27 654</b>	<b>48,90</b>

# Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 449 595** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 506 774** euros et un total **charges** de **3 535 677** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-28 903** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Concession et droits similaires 1 an
- Matériel et outillage 3 à 5 ans

# Règles et Méthodes Comptables

- AAI divers 3 ans

- Mobilier de bureau et informatique 3 ans

Il est rappelé que la dépréciation économique généralement retenue est l'amortissement linéaire.

## Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires . Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

# Règles et Méthodes Comptables

## Déménagement et modification du siège social

Projet au long cours, Antigone et les coopératives Artenréel, Coopénates et Cooproduction ont enfin emménagé dans les locaux du Tiers-Lieux Kaléidoscope en début d'année 2023, faisant de ce lieu d'échange autour des valeurs de l'économie sociale et solidaire, du transfrontalier et de l'entrepreneuriat leur siège social lors d'une Assemblée Générale Mixte le 02/03/2023.

## RH équipe d'appui Antigone

L'équipe a connu les mouvements suivants durant l'année 2023 :

- Départ en rupture conventionnelle d'Emeline BERLEM au 16/01/2023, non remplacée en tant que chargée d'accompagnement
- Passage à 0,5 ETP de Kim Stoeckel (contre 0,9 ETP auparavant) au 01/04/2023, chargée d'accompagnement : la mise à disposition auprès de l'association Bio en Grand Est pour le projet commun Espaces Tests Bio en Grand Est se transforme en un emploi à temps partiel directement pris en charge par l'association.
- Arrivée en CDD d'Odile SANTAMARIA au 03/04/2023, sur un poste de Chargée de développement, projets coopératifs et insertion. Odile est entrepreneure salariée associée et développait en prestation des coopératives éphémères pour Antigone en 2022 ; un CDD à 0.6 ETP est mis en place pour optimiser le financement de ses missions et pérenniser le développement de ces actions territoriales. A noter qu'au 01/01/2024, Odile SANTAMARIA est passée en CDI à 0,8 ETP.

Mise en place de la Charte de Télétravail au 01/01/2024 : projet ayant mobilisé les équipes des 4 CAE Antigone, Artenréel, Coobatir et Coopénates et leurs CSE respectifs sur l'année 2023.

## Gestion Electronique des Documents et coffre-fort numérique

Pour respecter la loi et faciliter l'archivage de documents importants, les bulletins de salaires sont envoyés depuis le 31 Aout 2022 sur un coffre-fort numérique, un coffre-fort numérique étant attribué par Entrepreneur Salarié Antigone.

Après ce premier test réussi, l'abonnement d'Antigone a été mutualisé aux autres coopératives Artenréel, Coopénates et Cooproduction, permettant à chacune d'ouvrir des coffres forts numériques à leurs salariés.

## Missions du Comité Social Economique

Elus en 2022, les 6 membres du CSE titulaires, HUREAU Antoine, KANNY Florian, LITZLER Olivier, OCHE Isabelle, RONCHI Bruce, STOECKEL Kim (ainsi que FRERY Rachel, suppléante) ont conduit sur l'année 2023 des discussions et travaux sur les chartes de télétravail, le forfait mobilité durable, les DUERP équipe et entrepreneurs, la formation des délégués CSE, les

# Règles et Méthodes Comptables

mutuelles santé obligatoire employeur (comparaison entre l'existant et les nouvelles solutions). Afin d'ouvrir le dialogue et mutualiser les travaux avec les autres CSE des coopératives Artenréel et Coopénates, ils ont organisé des temps de rencontre « inter-CSE » trois fois dans l'année.

## **Convention de mutualisation Cooproduction : nouveau règlement d'application des Statuts de Cooproduction**

Le règlement applicatif des statuts coopératifs relatif au fonctionnement de la mutualisation entre Cooproduction et les CAE des parties prenantes, approuvé le 15 Décembre 2022 lors d'une AGO de Cooproduction a été mis en place sans encombre notable sur cette année 2023.

## **Actions territoriales : des coopératives éphémères**

Les coopératives éphémères sont des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat destinées aux publics très éloignés de l'emploi, et rassemblent un collectif de personnes qui ne se connaissent pas autour d'un projet de création d'une entreprise coopérative : cette expérience courte et intense leur permet de s'essayer à la création d'une entreprise et d'en aborder tous les aspects, commercial, juridique, financier... en mobilisant de nouvelles compétences et en coopérant dans le cadre de nos statuts, avec accompagnement constant de professionnels spécialisés dans chacun des métiers appréhendés.

Nous avons pu en 2023 réaliser deux actions avec des partenaires du territoire sur les trois prévues (une coopérative éphémère annulée Locomotive annulée faute de participants) :

- Une coopérative éphémère étudiante menée avec la Chaire de l'Economie Sociale et Solidaire de l'Université de Haute Alsace, en juin et juillet.
- Une coopérative éphémère menée avec le PIC Inclusion « La Locomotive », coordonnée avec l'appui de la Régie des Ecrivains, sur les quartiers dits « EMS Nord » (Schiltigheim, Bischheim, ...) en septembre.

Des actions complémentaires aux coopératives éphémères sont en développement pour 2024, prenant la forme de parcours d'accompagnement pour le développement social et emploi des bénéficiaires.

## **Poursuite des Groupes de travail sur la transition et la modification des statuts**

Comme décidé lors de l'Assemblée Générale de juin 2022, les travaux pour réformer notre mode de gouvernance ont démarré sur le second semestre 2022 et poursuivi sur 2023. L'ambition est d'affirmer un fonctionnement toujours plus démocratique dans notre entreprise, avec une circulation de l'information et des prises de décisions plus collégiales. Ce nouveau statut juridique (SAS ou SA) verra l'émergence d'un Conseil Coopératif, organe de direction stratégique et opérationnel.

Beaucoup de points sont à décider ensemble : rôles et missions des membres de ce Conseil, délégations éventuelles, articulations avec les CSE et Conseil de Surveillance, renforcement du modèle économique de nos coopératives Antigone et Coopénates, gestion de la Vie coopérative pour l'ensemble des entrepreneurs... Des réunions sur le modèle économique et la vie coopérative ont lieu en 2023.

## Règles et Méthodes Comptables

### **Poursuite des missions d'Antigone au sein de l'écosystème d'acteurs innovants de l'Eurométropole et de la Région Grand Est**

- Participation au développement des Conciergeries Solidaires d'Alsace, dont Antigone est membre fondateur et présent au CA.
- Participation aux groupes de travail portant sur les développements à mener à l'échelle du Grand Est en collaboration avec les CAE de la Grande Région ou au sein de la Fédération des CAE, notre réseau national.
- Développement du secteur de la formation professionnelle en lien avec la réforme en cours, dans le cadre de la convention avec la CAE FORMACOOOP, travail mené pour Antigone par Antoine HUREAU, chargé d'accompagnement
- Développement des projets agricoles avec la poursuite du développement des Espaces Tests Bio en Grand Est, en collaboration avec BIO Grand Est et Terres de Liens, projet mené par Kim STOECKEL, chargée d'accompagnement.

### **Evénements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice**

- Passage au 01/01/2024 d'un CDD (0,6 ETP) à un CDI (0,8 ETP de Odile SANTAMARIA, chargée de développement projets coopératifs et insertion.
- Départ annoncé de Kim Stoeckel, chargée d'accompagnement au 31/05/2024 - remplacement en cours.

## Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES						
	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					

CORPORELLES						
	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	14 789		7 444		22 233
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	19 834		7 224	805	26 253
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>34 623</b>		<b>14 668</b>	<b>805</b>	<b>48 486</b>

FINANCIERES						
	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	14 395		198		14 593
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	447				447
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>14 842</b>		<b>198</b>		<b>15 040</b>

<b>TOTAL</b>	<b>49 465</b>		<b>14 866</b>		<b>805</b>	<b>63 526</b>
--------------	---------------	--	---------------	--	------------	---------------

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
<b>CORPORELLES</b>	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels	12 249	2 058	14 307
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier	13 138	4 876	603
	Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>25 387</b>	<b>6 934</b>	<b>603</b>	<b>31 718</b>
<b>TOTAL</b>	<b>25 387</b>	<b>6 934</b>	<b>603</b>	<b>31 718</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice		3 918,00	20,0000	78 360,00
	Emises pendant l'exercice		209,00	20,0000	4 180,00
	Remboursées pendant l'exercice		52,00	20,0000	1 040,00
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>4 075,00</b>	<b>20,0000</b>	<b>81 500,00</b>

## Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
<b>EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE</b>	Cadres & professions intellectuelles supérieures		9	
	Professions intermédiaires			
	Employés		93	
	Ouvriers			
	<b>TOTAL</b>		<b>102</b>	

# Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges	5 016	650		5 666
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>5 016</b>	<b>650</b>		<b>5 666</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	56 874	184 545	16 406	225 013
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>56 874</b>	<b>184 545</b>	<b>16 406</b>	<b>225 013</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>61 890</b>	<b>185 195</b>	<b>16 406</b>	<b>230 679</b>
Dont dotations et reprises			185 195	16 406	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	447	447	
	Clients douteux ou litigieux	269 677	269 677	
	Autres créances clients	971 440	971 440	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 422	3 422	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 255	5 255	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	21 810	21 810	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	51 097	51 097	
	Groupe et associés	3 831	3 831	
	Débiteurs divers	3 481	3 481	
	Charges constatées d'avances	13 902	13 902	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 344 360</b>	<b>1 344 360</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		31		

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	356	356		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	12 610	12 610		
	Fournisseurs et comptes rattachés	268 493	268 493		
	Personnel et comptes rattachés	8 567	8 567		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	96 685	96 685		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	260 661	260 661		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 536	2 536		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	2 739	2 739		
	Autres dettes	478 834	478 834		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	52 398	52 398			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 183 879</b>	<b>1 183 879</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		616			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 385			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		2 739			

# Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2023	31/12/2022	%	%	31/12/2023	31/12/2022	%	%
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur FIDULSEC	2 814	2 698	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur FIDULSEC								
Filiales intégrées globalement								
<b>Sous-total</b>	<b>2 814</b>	<b>2 698</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
<b>Sous-total</b>								
<b>TOTAL</b>	<b>2 814</b>	<b>2 698</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				



Copie certifiée conforme *Tzoum*

# Fidalsec - Linsig

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Strasbourg – Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste de la cour d'appel de Colmar

## SCOPARL ANTIGONE

**Société coopérative et participative à responsabilité limitée  
au capital variable de 81 500 Euros au 31 décembre 2023**

Siège social : 5 Rue de la coopérative – 67000 STRASBOURG

RCS STRASBOURG 518 580 543

**Rapports du Commissaire aux Comptes  
au 31 décembre 2023**

SAS au capital de 189 296 €

25, avenue du Président Kennedy  
68200 MULHOUSE  
Tél. 03 89 33 17 17  
Fax 03 89 33 17 18  
Site internet : [www.fidalsec.com](http://www.fidalsec.com)  
RCS MULHOUSE B 342 906 903  
N° TVA INTRA : 80 342906903

  
commissaire  
aux comptes

## **Rapport du Commissaire aux Comptes**

**sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

# **SCOPARL ANTIGONE**

**Société coopérative et participative à responsabilité limitée  
au capital variable de 81 500 Euros au 31 décembre 2023**

**Siège social : 5 Rue de la coopérative – 67000 STRASBOURG**

**RCS STRASBOURG 518 580 543**

## SCOPARL ANTIGONE RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée générale de la société ANTIGONE SCOPARL,

### Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SCOPARL ANTIGONE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion avec réserve

#### Motivation de la réserve

La société a constaté au 31 décembre 2023 un montant de 438 K euros de factures à établir, dont 275 K euros portent sur un seul entrepreneur, pour lequel sa créance est dépréciée à hauteur de 123 K euros.

A date d'intervention, seules 70 K € TTC de factures ont pu être justifiées, soit 25 %.

Il résulte de cette situation une incertitude significative susceptible de remettre en cause la continuité d'exploitation de la société. En effet, en cas d'issue défavorable des facturations et relances en cours, l'application des règles et principes comptables français dans un contexte normal de continuité d'exploitation, pourrait s'avérer inappropriée.

Or, l'annexe des comptes dans son paragraphe « Règles et Méthodes Comptables » ne donne pas d'information complémentaire permettant de justifier, de façon pure et simple, le maintien du principe de continuité d'exploitation.

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Ainsi, nous nous sommes assurés du caractère approprié des principes comptables appliqués et du caractère raisonnable des estimations significatives retenues sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre

à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mulhouse,  
Le 21 juin 2024

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Société  
FIDALSEC-LINSIG  
S.A.S.  
Commissaire aux comptes  
Chambre d'Appel de  
Mulhouse



**Vincent SUTTER**

## Bilan Actif

31/12/2023

31/12/2022

		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.	22 233	14 307	7 927	2 540	
Autres immobilisations corporelles	26 253	17 411	8 842	6 696	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	14 593		14 593	14 395	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	447		447	447	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>63 526</b>	<b>31 718</b>	<b>31 808</b>	<b>24 078</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements	2 780		2 780	2 780
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				1 367
	Marchandises	19 981		19 981	29 840
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	1 241 117	225 013	1 016 104	853 279
	Autres créances	85 095		85 095	124 691
Capital souscrit appelé, non versé	3 800		3 800	9 300	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	20 450		20 450	20 450	
<b>DISPONIBILITES</b>	255 676		255 676	314 966	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	13 902		13 902	17 470
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 642 800</b>	<b>225 013</b>	<b>1 417 788</b>	<b>1 374 144</b>
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>1 706 326</b>	<b>256 731</b>	<b>1 449 595</b>	<b>1 398 221</b>	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

447

447

(3) dont créances à plus d'un an

## Bilan Passif



	31/12/2023	31/12/2022	
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	81 500	78 360
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	37 060	37 060
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	170 394	280 356
	Report à nouveau		(53 405)
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(28 903)</b>	<b>(56 558)</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>260 050</b>	<b>285 814</b>	
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	5 666	5 016
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>	<b>5 666</b>	<b>5 016</b>	
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	356	175
	Emprunts et dettes financières divers (3)	15 348	15 271
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	268 493	186 512
	Dettes fiscales et sociales	368 449	316 315
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	478 834	532 883	
Produits constatés d'avance (1)	52 398	56 235	
<b>Total des dettes</b>	<b>1 183 879</b>	<b>1 107 391</b>	
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 449 595</b>	<b>1 398 221</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(28 903,40)	(56 557,68)	
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 183 879	1 107 391	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	356	175	
(3) Dont emprunts participatifs			

## Compte de Résultat 1/2

				31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	252 970		252 970	261 704
	Production vendue (Biens)	108 944		108 944	146 135
	Production vendue (Services et Travaux)	2 746 863		2 746 863	2 376 799
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>3 108 777</b>		<b>3 108 777</b>	<b>2 784 638</b>
	Production stockée			(1 367)	(752)
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			84 910	105 310
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			299 116	73 115
	Autres produits			5 080	4 791
		<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>			<b>3 496 516</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			139 483	161 829
	Variation de stock			9 859	(11 788)
	Achats de matières et autres approvisionnements			82 756	65 112
	Variation de stock				(388)
	Autres achats et charges externes			1 003 710	813 779
	Impôts, taxes et versements assimilés			35 897	35 380
	Salaires et traitements			1 640 453	1 595 555
	Charges sociales du personnel			406 960	330 425
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			6 889	7 619
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations			184 545	2 860	
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			650	3 216	
Autres charges			16 715	17 092	
	<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>			<b>3 527 917</b>	<b>3 020 692</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>(31 400)</b>	<b>(53 591)</b>

# Compte de Résultat

31/12/2023

31/12/2022

RES ULTAT D'EXPLOITATION		(31 400)	(53 591)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	204	111
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		204	111
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	950	1 085
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		950	1 085
RES ULTAT FINANCIER		(746)	(973)
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(32 146)	(54 564)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	10 054	12 695
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		10 054	12 695
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	802	3 410
	Sur opérations en capital	6 010	11 279
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		6 811	14 689
RES ULTAT EXCEPTIONNEL		3 242	(1 994)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		3 506 774	2 979 908
TOTAL DES CHARGES		3 535 677	3 036 466
RES ULTAT DE L'EXERCICE		(28 903)	(56 558)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs  
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
 (3) dont produits concernant les entreprises liées  
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

# Règles et Méthodes Comptables



Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 449 595 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 3 506 774 euros** et un total **charges de 3 535 677 euros**, dégageant ainsi un **résultat de -28 903 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

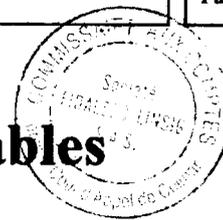
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Concession et droits similaires 1 an
- Matériel et outillage 3 à 5 ans

# Règles et Méthodes Comptables



- AAI divers 3 ans

- Mobilier de bureau et informatique 3 ans

Il est rappelé que la dépréciation économique généralement retenue est l'amortissement linéaire.

## Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires . Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

# Règles et Méthodes Comptables

## Faits caractéristiques

### **Déménagement et modification du siège social**

Projet au long cours, Antigone et les coopératives Artenréel, Coopénates et Cooproduction ont enfin emménagé dans les locaux du Tiers-Lieux Kaléidoscoop en début d'année 2023, faisant de ce lieu d'échange autour des valeurs de l'économie sociale et solidaire, du transfrontalier et de l'entrepreneuriat leur siège social lors d'une Assemblée Générale Mixte le 02/03/2023.

### **RH équipe d'appui Antigone**

L'équipe a connu les mouvements suivants durant l'année 2023 :

- Départ en rupture conventionnelle d'Emeline BERLEM au 16/01/2023, non remplacée en tant que chargée d'accompagnement
- Passage à 0,5 ETP de Kim Stoeckel (contre 0,9 ETP auparavant) au 01/04/2023, chargée d'accompagnement : la mise à disposition auprès de l'association Bio en Grand Est pour le projet commun Espaces Tests Bio en Grand Est se transforme en un emploi à temps partiel directement pris en charge par l'association.
- Arrivée en CDD d'Odile SANTAMARIA au 03/04/2023, sur un poste de Chargée de développement, projets coopératifs et insertion. Odile est entrepreneure salariée associée et développait en prestation des coopératives éphémères pour Antigone en 2022 ; un CDD à 0.6 ETP est mis en place pour optimiser le financement de ses missions et pérenniser le développement de ces actions territoriales. A noter qu'au 01/01/2024, Odile SANTAMARIA est passée en CDI à 0,8 ETP.

Mise en place de la Charte de Télétravail au 01/01/2024 : projet ayant mobilisé les équipes des 4 CAE Antigone, Artenréel, Coobattir et Coopénates et leurs CSE respectifs sur l'année 2023.

### **Gestion Electronique des Documents et coffre-fort numérique**

Pour respecter la loi et faciliter l'archivage de documents importants, les bulletins de salaires sont envoyés depuis le 31 Aout 2022 sur un coffre-fort numérique, un coffre-fort numérique étant attribué par Entrepreneur Salarié Antigone.

Après ce premier test réussi, l'abonnement d'Antigone a été mutualisé aux autres coopératives Artenréel, Coopénates et Cooproduction, permettant à chacune d'ouvrir des coffres forts numériques à leurs salariés.

### **Missions du Comité Social Economique**

Elus en 2022, les 6 membres du CSE titulaires, HUREAU Antoine, KANNY Florian, LITZLER Olivier, OCHE Isabelle, RONCHI Bruce, STOECKEL Kim (ainsi que FRERY Rachel, suppléante) ont conduit sur l'année 2023 des discussions et travaux sur les chartes de télétravail, le forfait mobilité durable, les DUERP équipe et entrepreneurs, la formation des délégués CSE, les

# Règles et Méthodes Comptables



mutuelles santé obligatoire employeur (comparaison entre l'existant et les nouvelles solutions). Afin d'ouvrir le dialogue et mutualiser les travaux avec les autres CSE des coopératives Artenréel et Coopénates, ils ont organisé des temps de rencontre « inter-CSE » trois fois dans l'année.

## **Convention de mutualisation Coopération : nouveau règlement d'application des Statuts de Coopération**

Le règlement applicatif des statuts coopératifs relatif au fonctionnement de la mutualisation entre Coopération et les CAE des parties prenantes, approuvé le 15 Décembre 2022 lors d'une AGO de Coopération a été mis en place sans encombre notable sur cette année 2023.

## **Actions territoriales : des coopératives éphémères**

Les coopératives éphémères sont des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat destinées aux publics très éloignés de l'emploi, et rassemblent un collectif de personnes qui ne se connaissent pas autour d'un projet de création d'une entreprise coopérative : cette expérience courte et intense leur permet de s'essayer à la création d'une entreprise et d'en aborder tous les aspects, commercial, juridique, financier... en mobilisant de nouvelles compétences et en coopérant dans le cadre de nos statuts, avec accompagnement constant de professionnels spécialisés dans chacun des métiers appréhendés.

Nous avons pu en 2023 réaliser deux actions avec des partenaires du territoire sur les trois prévues (une coopérative éphémère annulée Locomotive annulée faute de participants) :

- Une coopérative éphémère étudiante menée avec la Chaire de l'Economie Sociale et Solidaire de l'Université de Haute Alsace, en juin et juillet.
- Une coopérative éphémère menée avec le PIC Inclusion « La Locomotive », coordonnée avec l'appui de la Régie des Ecrivains, sur les quartiers dits « EMS Nord » (Schiltigheim, Bischheim, ...) en septembre.

Des actions complémentaires aux coopératives éphémères sont en développement pour 2024, prenant la forme de parcours d'accompagnement pour le développement social et emploi des bénéficiaires.

## **Poursuite des Groupes de travail sur la transition et la modification des statuts**

Comme décidé lors de l'Assemblée Générale de juin 2022, les travaux pour réformer notre mode de gouvernance ont démarré sur le second semestre 2022 et poursuivi sur 2023. L'ambition est d'affirmer un fonctionnement toujours plus démocratique dans notre entreprise, avec une circulation de l'information et des prises de décisions plus collégiales. Ce nouveau statut juridique (SAS ou SA) verra l'émergence d'un Conseil Coopératif, organe de direction stratégique et opérationnel.

Beaucoup de points sont à décider ensemble : rôles et missions des membres de ce Conseil, délégations éventuelles, articulations avec les CSE et Conseil de Surveillance, renforcement du modèle économique de nos coopératives Antigone et Coopénates, gestion de la Vie coopérative pour l'ensemble des entrepreneurs... Des réunions sur le modèle économique et la vie coopérative ont lieu en 2023.

# Règles et Méthodes Comptables



## **Poursuite des missions d'Antigone au sein de l'écosystème d'acteurs innovants de l'Eurométropole et de la Région Grand Est**

- Participation au développement des Conciergeries Solidaires d'Alsace, dont Antigone est membre fondateur et présent au CA.
- Participation aux groupes de travail portant sur les développements à mener à l'échelle du Grand Est en collaboration avec les CAE de la Grande Région ou au sein de la Fédération des CAE, notre réseau national.
- Développement du secteur de la formation professionnelle en lien avec la réforme en cours, dans le cadre de la convention avec la CAE FORMACOOOP, travail mené pour Antigone par Antoine HUREAU, chargé d'accompagnement
- Développement des projets agricoles avec la poursuite du développement des Espaces Tests Bio en Grand Est, en collaboration avec BIO Grand Est et Terres de Liens, projet mené par Kim STOECKEL, chargée d'accompagnement.

## **Evénements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice**

- Passage au 01/01/2024 d'un CDD (0,6 ETP) à un CDI (0,8 ETP) de Odile SANTAMARIA, chargée de développement projets coopératifs et insertion.
- Départ annoncé de Kim Stoeckel, chargée d'accompagnement au 31/05/2024 - remplacement en cours.

# Immobilisations



	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	14 789		7 444			22 233
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	19 834		7 224		805	26 253
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>34 623</b>		<b>14 668</b>		<b>805</b>	<b>48 486</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	14 395		198			14 593
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	447					447
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>14 842</b>		<b>198</b>			<b>15 040</b>
<b>TOTAL</b>	<b>49 465</b>		<b>14 866</b>		<b>805</b>	<b>63 526</b>

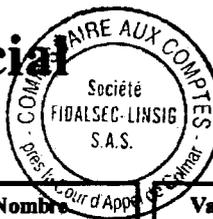
# Amortissements



	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
<b>CORPORELLES</b>	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels	12 249	2 058	14 307
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier	13 138	4 876	603
	Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>25 387</b>	<b>6 934</b>	<b>603</b>	<b>31 718</b>
<b>TOTAL</b>	<b>25 387</b>	<b>6 934</b>	<b>603</b>	<b>31 718</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménagement divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Capital social

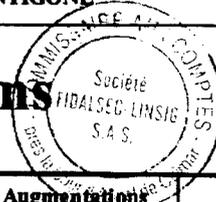


		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice		3 918,00	20,0000	78 360,00
	Emises pendant l'exercice		209,00	20,0000	4 180,00
	Remboursées pendant l'exercice		52,00	20,0000	1 040,00
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>4 075,00</b>	<b>20,0000</b>	<b>81 500,00</b>

## Effectif moyen

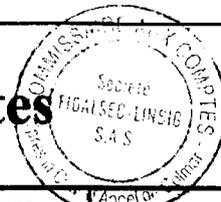
		31/12/2023	Interne	Externe
<b>EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE</b>	Cadres & professions intellectuelles supérieures		9	
	Professions intermédiaires			
	Employés		93	
	Ouvriers			
	<b>TOTAL</b>		<b>102</b>	

# Provisions



		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges	5 016	650		5 666
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>5 016</b>	<b>650</b>		<b>5 666</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	56 874	184 545	16 406	225 013
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>56 874</b>	<b>184 545</b>	<b>16 406</b>	<b>225 013</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>61 890</b>	<b>185 195</b>	<b>16 406</b>	<b>230 679</b>
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			185 195	16 406	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

# Créances et Dettes



		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	447	447	
	Clients douteux ou litigieux	269 677	269 677	
	Autres créances clients	971 440	971 440	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 422	3 422	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 255	5 255	
	Impôts sur les bénéficiés			
	Taxes sur la valeur ajoutée	21 810	21 810	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	51 097	51 097	
	Groupe et associés	3 831	3 831	
	Débiteurs divers	3 481	3 481	
Charges constatées d'avances	13 902	13 902		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 344 360</b>	<b>1 344 360</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		31		

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine	356	356		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	12 610	12 610		
	Fournisseurs et comptes rattachés	268 493	268 493		
	Personnel et comptes rattachés	8 567	8 567		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	96 685	96 685		
	Impôts sur les bénéficiés				
	Taxes sur la valeur ajoutée	260 661	260 661		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 536	2 536		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	2 739	2 739		
Autres dettes	478 834	478 834			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	52 398	52 398			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 183 879</b>	<b>1 183 879</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		616			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 385			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		2 739			

# Honoraires des Commissaires aux Comptes



	31/12/2023	31/12/2022	%	%	31/12/2023	31/12/2022	%	%
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur FIDULSEC	2 814	2 698	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur FIDULSEC								
Filiales intégrées globalement								
<b>Sous-total</b>	<b>2 814</b>	<b>2 698</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
<b>Sous-total</b>								
<b>TOTAL</b>	<b>2 814</b>	<b>2 698</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				

--

## **Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes**

**sur les conventions réglementées**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

# **SCOPARL ANTIGONE**

**Société coopérative et participative à responsabilité limitée  
au capital variable de 81 500 Euros au 31 décembre 2023**

**Siège social : 5 Rue de la coopérative – 67000 STRASBOURG**

**RCS STRASBOURG 518 580 543**

**SCOPARL ANTIGONE**  
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

A l'Assemblée générale de la société ANTIGONE SCOPARL,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L.223-19 du code de commerce.

## Fidalsec - Linsig

Nous avons relevé la convention suivante sur laquelle il vous appartiendra de statuer :

### I - Convention liant votre société à la société SCIC COOPRODUCTION

Votre société, au cours de l'exercice 2023 a facturé, et s'est vue facturée d'un certain nombre de prestations dont vous trouverez les détails dans le tableau ci-dessous :

Nature	Modalités	Montant
Factures de ventes	Prestations de services	TTC 23 173,62 €
Factures à établir	Prestations de services	Néant
Factures d'achats	Prestations de services	TTC 165 499,23 €
Factures à recevoir	Prestations de services	Néant
Avoirs à recevoir	Prestations de services	Néant

Le solde de la créance client détenue auprès de la SCIC COOPRODUCTION est de 17 147,67 €.

Le solde de la dette fournisseur à l'égard de la SCIC COOPRODUCTION est de 73 449,23 €.

Fait à Mulhouse,  
Le 21 juin 2024



  
Vincent SUTTER



Copie certifiée conforme 

**ANTIGONE**  
Société Coopérative de Production  
à responsabilité limitée, au capital variable

SIEGE SOCIAL : 5 rue de la Coopérative 67000 Strasbourg

## RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE



à L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Du 25 Juin 2024

**Madame, Monsieur,**

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Annuelle conformément aux dispositions de la loi et des statuts de votre société, à l'effet de vous demander :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance
- Lecture du rapport du Conseil de surveillance
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
- Remboursement des parts sociales des associés sortants
- Quitus à la gérance

Des résolutions complémentaires seront discutées et votées lors d'une Assemblée Générale Annuelle complémentaire en présentiel le 4 juillet 2024 au siège de la coopérative :

- Examen des nouvelles demandes d'accès au sociétariat
- Délibération sur les actions nécessaires à l'accompagnement individuel et collectif des entrepreneurs salariés et les ressources à affecter à cet effet
- Détermination des assiettes, des taux ou des montants de la contribution versée par les entrepreneurs salariés associés à la Coopérative d'Activité et d'Emploi
- Délibération concernant les projets de développements de nos structures en 2024 et les engagements pour garantir la qualité des services rendus aux ESA
- Quitus à la gérance

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces annexes prévus par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 qui ont, en outre, été tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par ledit article.

Nous vous précisons que les comptes de notre société, soumis à votre approbation, ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Le compte de résultat fait apparaître un résultat se soldant par un résultat déficitaire de -28 903 €.

Comparé aux résultats de 2021 (déficit de 53 405 euros) et 2022 (déficit de 56 558 euros), les coupes budgétaires et la diminution de certains postes de dépenses permet de redresser la situation sans pour autant remédier suffisamment au contexte économique de notre coopérative, dont les capitaux propres s'amenuisent.

## 1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au jour de l'AG du 25.06.2024 d'Antigone, le nombre d'associés s'élève à 78 associés personnes physiques et 1 associé personne morale - Cooproduction

Les chiffres de l'accompagnement au 31.12.2023

	ANTIGONE
<p>Entrepreneurs en CAPE sur l'exercice 2023  <i>Dont nouveaux CAPE en 2023</i>  <i>Dont CAPE sortis en 2023</i></p>	<p>76  38  21</p>
<p>Observation : légère augmentation des intégrations par rapport à 2022 (+5).  Augmentation des sorties (cohortes de 2021 et 2022).</p>	
<p>Entrepreneurs en CESA au 31/12/2023  <i>Dont nouveaux CESA en 2023</i>  <i>Sorties CESA en 2023</i></p>	<p>97  14  13</p>
<p>Observation : effectif stable par rapport à l'année précédente</p>	
<p>Nouveaux associés Antigone sur l'exercice 2023  Associés sortis sur l'exercice 2023</p>	<p>9  9</p>
<p>Observation : à l'équilibre entre entrées et sorties.</p>	

Les chiffres de l'accompagnement sur l'année 2023

	ANTIGONE
Effectif salarié global sur l'année 2023	102
Nombre de personnes accompagnées sur toute la période (2023)	178

L'évolution du Chiffres d'affaires, consolidé de l'ensemble des entrepreneurs, sur les 3 dernières années

	2021	2022	2023
Chiffre d'affaires HT annuel	2 742 670	2 784 638	3 108 777
Evolution du Chiffre d'affaire en %	Entre 2022 et 2023 : + 11,64 %		

Les chiffres d'affaires (ventes de prestations, de biens, de marchandises) traduisent une augmentation de l'activité en 2023 (CA +11,64 %) pouvant montrer une augmentation de l'activité pour l'ensemble des entrepreneurs, mais résultant principalement de l'augmentation d'activité d'un entrepreneur (+195 000 euros de CA HT de 2022 à 2023).

L'équipe d'accompagnement est composée de 4 personnes représentant 3,4 ETP. En 2022, elle était composée de 5 personnes pour l'équivalent de 1 ETP. Le non-remplacement de la salariée partie est une des coupes budgétaires permettant le redressement partiel de notre déficit.

#### 1.1 COMPTE DE RESULTAT

Lors de cet exercice, notre entreprise a enregistré des **produits d'exploitation** de **3 496 516 €** dont :

- 3 108 777 € de chiffre d'affaires
- 84 910 € de subventions d'exploitation
- 299 116 € de reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges,
- 5 080 € d'autres produits.

Les **charges d'exploitation** s'élèvent à **3 527 917 €** et se répartissent de la manière suivante:

- Achats de marchandises pour 139 483 €
- Coût d'achat des matières premières utilisées 82 756 €
- Autres charges externes pour 1 003 710 €
- Impôts et taxes pour 35 897 €
- Salaires et traitements pour 1 640 453 €
- Charges sociales de personnel pour 406 960 €
- Dotation aux amortissements pour 6 889
- Dotation aux provisions sur actif circulant 184 545 €
- Dotation aux provisions pour risques et charges 650 €
- Autres charges de gestion courante pour 16 715 €

**Le résultat :**

- Le résultat d'exploitation est déficitaire de **31 400€**
- L'entreprise affiche un résultat financier de **-746 €**  
et un résultat avant impôt de **-32 146 €**
- Le résultat exceptionnel est de **3 242 €**

**En conséquence, l'entreprise affiche un résultat de -28 903 €**

#### 1.2 BILAN

**L'actif de l'entreprise s'élève à 1 449 595€** et se compose essentiellement comme suit :

- 31 808€ d'actifs immobilisés
- 1 417 788 € d'actifs circulants dont :
  - o 1 016 104 € de créances clients
  - o 22 761 € de stock (matières premières, marchandises, produits finis)
  - o 85 095 € d'autres créances
  - o 20 450 € de Valeurs mobilières de placement
  - o 3 800 € de Capital appelé mais non versé
  - o 255 676 € de disponibilités

**Le passif** de valeur à 1 449 595 € est décomposé comme suit :

- 260 050 € de capitaux propres, soit :
  - o 81 500 € de capital variable
  - o 37 060 € de réserve légale
  - o 170 394 € d'autres réserves
- 5 666 € de provisions pour risques
- 1 183 879 € de dettes constituées essentiellement de
  - o 268 493 € de dettes fournisseurs
  - o 368 449 € de dettes sociales et fiscales
  - o 478 834 € d'autres dettes diverses dont les diverses charges à payer correspondant essentiellement aux sommes capitalisées par les entrepreneurs en Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise
  - o 52 398 € de produits constatés d'avance

## 2. RESULTAT - AFFECTATION

Le compte de résultat fait apparaître un résultat se soldant par **un déficit de 28 903,40 €**

Il est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale l'affectation du résultat de la manière suivante :

- 14 455 euros de déficit sur la Réserve pour investissement (initial : 85 595 euros, nouveau montant : 71 140 euros)
- 14 448 euros sur les Fonds de Développement (initial : 84 798 euros, nouveau montant : 70 350 euros)

## 3. FAITS, EVOLUTIONS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

### Premier exercice de la Convention de mutualisation Cooproduction

L'ensemble des travaux autour de la convention de mutualisation a débouché sur la rédaction d'un nouveau texte, le Règlement d'application des Statuts de Cooproduction.

Cette nouvelle base de fonctionnement a été adoptée en Assemblée Générale de Cooproduction le 15/12/2022.

Pour rappel, la nouvelle organisation promulguée par ce Règlement d'application repose sur 5 briques avec des instances de décision et de contrôles séparées et déterminées :

- Brique N°1 : Services aux Entrepreneurs Salariés : gestion des Notes de dépenses, émission des fiches de paie, production de tableaux de gestion, etc.
- Brique N°2 : Mutualisation des charges au niveau de de l'écosystème Cooproduction (loyers, matériels et outils de gestion, etc.)
- Brique N°3 : Vie Coopérative (organisation des AG, du séminaire, des temps conviviaux ; secrétariat des coopératives, etc.)
- Brique N°4 : Développements de Projets collectifs de Cooproduction et des coopératives (ex : Kaleidoscoop)
- Brique N°5 : Développements spécifiques de chaque coopérative (ICC, Artenréel#1, projet Espaces tests bio en Grand Est, etc.)

Ce nouveau texte, renforçant l'objectif partagé par toutes les structures de continuer de partager des valeurs et des outils communs, est un nouveau démarrage de la mutualisation.

L'année 2023 a été une année de rodage sur la mise en place de ces briques et des facturations attenantes, en progression mais pas encore dans les définitions du règlement d'application ; l'ensemble de ces travaux fait l'objet de discussions récurrentes avec l'équipe comptable. Sur d'autres points, la mutualisation et le travail commun a pu reprendre d'un bon élan (organisation des AG commune, changement du siège social, travaux en commun tel que la Charte de télétravail pour les équipes salariées, etc.).

### **Enregistrement du nouveau siège social**

Suite à notre déménagement fin 2022 et emménagement en janvier 2023 dans les locaux de Kaléidoscoop, tiers-lieu de l'Economie Sociale et Solidaire situé au 5 rue de la Coopérative, une Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue le 02 mars 2023 pour entériner officiellement le nouveau siège social des CAE alsaciennes.

### **Déploiement de la nouvelle interface de gestion et facturation, enDI**

Après la mise en place de notre nouveau logiciel de gestion et facturation, enDI, sur le printemps 2022, l'année 2023 a été marquée par la mise en place des Indemnités kilométriques personnalisées : demande attendue depuis longtemps, rendue possible avec l'arrivée d'enDI, la prise en charge des indemnités kilométriques différenciées est effective depuis le 1er janvier 2023. Auparavant un barème « standard » était appliqué pour tous, soit une puissance fiscale de 4 CV pour tous les véhicules, même le véhicule présentait en réalité 6 ou 8 CV. Cette situation indifférenciée est terminée : chaque entrepreneur est remboursé à la hauteur de ce qu'il consomme vraiment, les indemnités appliquées étant alors celles publiées au Journal officiel.

Le barème officiel s'étant fait attendre plus longuement que prévu, c'est au printemps 2023 que les premiers remboursements, rétroactifs au 1er janvier, ont pu se faire.

### **Suivi du Comité Social Economique**

Suite à leur élection au Comité Social Economique de Coopénates à l'automne 2022, des réunions mensuelles se sont tenues sur toute l'année avec les 6 membres du CSE titulaires HUREAU Antoine, KANNY Florian, LITZLER Olivier, OCHE Isabelle, RONCHI Bruce,

STOECKEL Kim, permettant un suivi des activités d'ANTIGONE et des travaux sur le long terme (Charte télétravail, DUERP, formation des membres du CSE, etc.).

### **Séminaire Antigone Coopénates**

Le 30 juin 2023 s'est tenu le premier séminaire « post-Covid » pour l'ensemble des coopérateurs d'Antigone et Coopénates. Regroupant à la Chaume des Veaux (67, entre Breitenbach et Le Hohwald) une cinquantaine de personnes sur la journée, dont un peu plus de la moitié étant des associés, ce séminaire s'est déroulé de manière festive tout en abordant des questions sérieuses sur la participation de chacun au modèle coopératif, les échanges entre coopérateurs et les axes d'amélioration possibles.

L'engagement a été pris de ré-éditer un séminaire en 2024, cette fois-ci avec l'ensemble des CAE alsaciennes.

### **Poursuite des missions d'Antigone au sein des écosystèmes d'acteurs régionaux, coopératifs et de l'Economie Sociale et Solidaire**

- Participation aux groupes de travail portant sur les développements à mener à l'échelle du Grand Est en collaboration avec les CAE de la Grande Région
- Participation à un groupe de travail initié par la Fédération des CAE avec Synercoop, Capentreprandre, Coobattir et Antigone sur les relations CAE - Pole Emploi.
- Développement du secteur de la formation professionnelle en lien avec la réforme en cours, dans le cadre de la convention avec la CAE FORMACOOOP, travail mené pour Antigone par Antoine HUREAU, chargé d'accompagnement
- Développement des projets agricoles avec la poursuite du développement des Espaces Tests Bio en Grand Est, en collaboration avec BIO Grand Est et Terres de Liens, projet mené par Kim STOECKEL, chargée d'accompagnement
- Renforcement du parcours d'accompagnement des entrepreneurs à reprendre pour l'année 2023.

#### **4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

- Départ au 31 mai 2024 de Kim STOECKEL, chargée d'accompagnement, remplacée par Isabelle OCHE.

#### **5. INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Après lecture du présent rapport, nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires, ou explications que vous jugerez utiles, et à vous présenter plus en détail les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes), que nous soumettons à votre approbation. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Denis Raison  
Gérant,  
au nom de l'équipe Antigone

  
**ANTIGONE**  
Coopérative d'Activité et d'Emploi  
multi-activités  
5, rue de la Coopérative  
67000 STRASBOURG  
SIREN : 518 580 543 - RCS Strasbourg

# CONSEILS DE SURVEILLANCE

## ANTIGONE & COOPÉNATES

25/06/2024

### ANTIGONE : Assemblées générales 2024

#### RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance remarque, à propos du suivi et de la gestion des factures établies par les entrepreneurs et validées par l'équipe d'appui, une carence de rigueur, notamment pour un entrepreneur cumulant des impayés à hauteur :

- de 25 607,60 Euros Hors-Taxes en 2020 ;
- de 24 066,00 Euros Hors-Taxes en 2021 ;
- de 81 399,58 Euros Hors-Taxes en 2022 ;
- de 37 032,50 Euros Hors-Taxes en 2023 ;
- et de 62 954,00 Euros Hors-Taxes en 2024 (demi-exercice).

Nous demandons à la gérance :

- Comment on en est arrivé à cette situation ?
- Est-il possible, d'avoir une situation claire et précise de la situation à ce jour et les solutions/options pour l'entreprise ?

De plus, nous proposons :

#### RÉSOLUTION

La collectivité des associés décide d'un montant plancher entraînant l'obligation de devis ou de bon de commande signé avant toute facturation d'un montant total supérieur ou égal à 5 000,00 Euros Hors-Taxes.

De plus, il nous apparaît néfaste pour la coopérative et préjudiciable au niveau collectif qu'un niveau de salaire pour un entrepreneur soit maintenu élevé en l'absence d'une trésorerie disponible (car négative).

Nous proposons :

#### RÉSOLUTION

La collectivité des associés décide d'un montant plafond pour le maintien de salaire par avance de trésorerie, à hauteur de 10 % (dix pourcents) maximum du montant total des salaires de l'année N-1.

Concernant les éléments financiers (compte de résultat), le Conseil de Surveillance remarque que le déficit est réduit de moitié en 2023 en comparaison avec 2022, ce qui est sain. Cependant, celui-ci, à hauteur de 28 903,00 € nous inquiète.

> Qu'elles sont les perspectives pour Antigone ?

Le Conseil de Surveillance invite la gérance, voire la prochaine gouvernance, à veiller à trouver des solutions pour revenir, en 2024, à un bénéfice, ce qui confirmerait la remise en forme de d'Antigone, car si la structure devait encore être déficitaire, elle pourrait rapidement ne plus pouvoir faire face à ses charges.

Le Conseil de Surveillance tient à remercier l'implication et le travail difficile mené par toutes les personnes qui ont fait partie d'un ou plusieurs groupes de travail.

# CONSEILS DE SURVEILLANCE

---

## ANTIGONE & COOPÉNATES

---

Le seul petit bémol est que, par rapport au nombre total d'entrepreneurs chez Antigone, peu se sont finalement impliqués, même ponctuellement, dans ces travaux.

Le Conseil de Surveillance espère une implication d'un plus grand nombre sur les prochains groupes de travail.

Le Conseil de Surveillance tient à assurer au dirigeant de d'Antigone son soutien et espère que la situation va s'améliorer rapidement, tant sur le plan financier que sur l'aspect des outils de communications internes et externes.

Le Conseil de Surveillance est aussi à la disposition des associés pour répondre à leurs interrogations.

### Actions prioritaires pour les conseils de surveillance

#### CONTRÔLER :

---

- La gestion de la gérance ;
- Les activités de la gérance ;
- Les décisions de la gérance ;
- Les comptes après leur clôture.

➤ RAPPORT DE LA GÉRANCE AVANT UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

#### PARTICIPER :

---

- Organisation opérationnelle et collective ;
- Élaboration de processus ;
- Modèle économique.

➤ RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

---

#### VEILLER AUX ESPACES NUMÉRIQUES :

---

- Données/serveur ;
  - Communication ;
  - EnDI.
-

Copie certifiée conforme 

**ANTIGONE**  
**Société Coopérative de Production**  
**à responsabilité limitée, au capital variable**

**SIEGE SOCIAL : 5 rue de la coopérative 67000 Strasbourg**

**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Du 25 juin 2024

Le 25 juin 2024 à 12h45

Les associés de la société ANTIGONE, société coopérative de production, à responsabilité limitée, à capital variable, dont le siège social est situé 5 rue de la coopérative, se sont réunis en Assemblée Générale Annuelle en visio-conférence et en présentiel pour ceux le souhaitant, sur convocation faite par la gérance, suivant l'email adressé le 07/06/2023 à chaque associé.

Il a été effectué un appel pour chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, décompte fait par le secrétaire de séance. 26 personnes sont présentes en visioconférence, 8 sont représentées par leur pouvoir donné à un mandataire et 14 sont représentées par leur pouvoir donné à la gérance.

Monsieur Denis RAISON préside l'assemblée en sa qualité de gérant.  
Monsieur Antoine HUREAU est désigné secrétaire de séance et Mesdames Raphaëlle AVIAT et Odile SANTAMARIA toutes deux scrutatrices de séance.

Après avoir constaté la composition du Bureau, Monsieur Denis RAISON constate que, l'assemblée réunissant le quorum requis par la loi, elle est légalement constituée, et qu'elle peut valablement délibérer.

Monsieur Denis RAISON rappelle alors qu'ont été mis à disposition des membres de l'Assemblée :

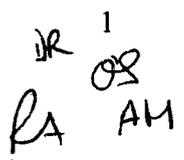
- 1°) - Copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé.
- 2°) - La feuille de présence
- 3°) - Les pouvoirs des associés représentés et la liste des associés.
- 4°) - L'inventaire ainsi que les comptes annuels arrêtés au 31/12/2023.
- 5°) - Le rapport de la gérance.
- 6°) - Le projet des résolutions soumises à l'assemblée.
- 7°) - Le rapport du commissaire aux comptes.

Monsieur Denis RAISON rappelle à l'assemblée que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de la gérance, le rapport du commissaire aux comptes, le projet des résolutions ont été tenus à la disposition des actionnaires dans les délais prescrits par la loi.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur Denis RAISON rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance sur les comptes clos au 31 décembre 2023
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes
- Lecture du rapport du conseil de surveillance
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
- Affectation du résultat de l'exercice 2023
- Délibération sur le remboursement anticipé des Parts sociales des associés ayant quitté la SCOP ARL ANTIGONE
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes



- Quitus à la gérance
- Points divers

Monsieur Denis RAISON rappelle comme indiqué dans la convocation à cette assemblée générale que les questions concernant

- Examen des nouvelles demandes d'accès au sociétariat
- Délibération sur les actions nécessaires à l'accompagnement individuel et collectif des entrepreneurs salariés et les ressources à affecter à cet effet
- Détermination des assiettes, des taux ou des montants de la contribution versée par les entrepreneurs salariés associés à la Coopérative d'Activité et d'Emploi
- Délibération concernant les projets de développements de nos structures en 2023 et les engagements pour garantir la qualité des services rendus aux ESA

seront traitées lors d'une assemblée générale ordinaire complémentaire en date du 4 juillet 2024.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion, du rapport du commissaire aux comptes et du rapport du conseil de surveillance.

Ces lectures terminées, un débat s'instaure. Tous les points à l'ordre du jour sont traités.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes concernant l'assemblée sont soumises au vote de l'assemblée.

Les résultats sont décomptés par le Bureau comme suit.

La coopérative ARL ANTIGONE comptant 78 associés à ce jour, les résolutions sont adoptées en première consultation avec 40 voix pour.

#### **PREMIERE RESOLUTION**

La collectivité des associés, après lecture du rapport de la gérance, du rapport du commissaire aux comptes et du rapport du conseil de surveillance concernant l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes dudit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un résultat qui présente un déficit de 28 903 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de la gérance.

**Pour : 48**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Cette résolution est adoptée**

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés constate que la société présente un déficit de 28 903 € sur l'exercice 2023.

En conséquence, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

**Pour : 47**

**Contre : 0**

**Abstention : 1**

**Cette résolution est adoptée.**

#### **TROISIEME RESOLUTION**

La collectivité des associés approuve l'affectation du déficit sur les réserves selon la répartition suivante :

- 14 455 euros sur la Réserve pour investissement (initial : 85 595 euros, nouveau montant : 71 140 euros)
- 14 448 euros sur les Fonds de Développement (initial : 84 798 euros, nouveau montant : 70 350 euros)

**Pour : 47**

**Contre : 0**

2 DR  
OS  
RAAN

*Abstention : 1*  
*Cette résolution est adoptée.*

#### QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés accepte le remboursement des Parts sociales des associés sortants en 2023 et 2024 :

BARB Rémy  
EDEL Catherine

HERIN Anne  
PROUVOST Alice

*Pour : 48*  
*Contre : 0*  
*Abstention : 0*  
*Cette résolution est adoptée*

#### CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale renouvelle le mandat du commissariat aux comptes – représenté par Mr Vincent Sutter, du cabinet Fidalsec-Linsig.

*Pour : 48*  
*Contre : 0*  
*Abstention : 0*  
*Cette résolution est adoptée*

#### SIXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés confère tous les pouvoirs au gérant ou à son mandataire à l'effet d'accomplir toutes les formalités afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

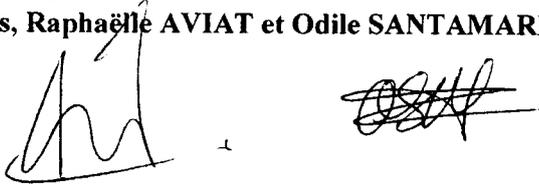
*Pour : 47*  
*Contre : 0*  
*Abstention : 1*  
*Cette résolution est adoptée*

L'ordre du jour étant épuisé et les débats clos, l'assemblée générale ordinaire du 25 Juin 2024 d'ANTIGONE est levée à 14h21.

Le Président, Denis RAISON



Les scrutatrices, Raphaëlle AVIAT et Odile SANTAMARIA



Le secrétaire, Antoine HUREAU

